La Gazette de Vallabrix

LES ENJEUX FUTURS

ÉDUCATION

ENVIRONNEMENT

SOLIDARITÉ

HIVER

DÉCEMBRE 2025

N°74

INFOS PRATIQUES

www.vallabrix.com

04 66 22 58 12

mairie@vallabrix.com

SECRETARIAT

LUNDI
8h/12h - 13h30/17h30
MERCREDI
8h/12h
VENDREDI
8h/11h

LA TÉLÉ ALERTE

La téléalerte est le moyen le plus efficace dont dispose la mairie pour vous prévenir en cas de risque majeur.

Pensez à indiquer votre numéro de téléphone au secrétariat pour que nous complétions notre liste de contacts.

SOMMAIRE

P02. LA GAZETTE
/Infos pratiques / Etat civil / Projet vidéo / Le mot du maire / Frise récapitulative des 3 mandats

P04. INFOS MUNICIPALES
/Elections /Recensement /Inauguration logements sociaux /Jeunes employés /France Services / Repas communal /11 novembre /Médiathèque /Finances

P10. EAU & ASSAINISSEMENT
/Facture /Conso. communale /Pluviométrie

P12. ÉCOLE & SIRP

P14. ENVIRONNEMENT
/Débrousaillage /Forêt communale /Carrière Fulchiron

P16. DEVELOPPEMENT DURABLE
/Projet Citre / Recyclerie l'ARRU /Améliorer le cadre de vie

P21. LE BILAN
/Le bilan de 3 mandats /Un village transformé /Un peu d'histoire récente

P29. PATRIMOINE
/Le pont du Gâ

P30. VIE ASSOCIATIVE
/GPN /Sports & Loisirs / VITAE /Le coeur des femmes /La fenêtre à Meneaux /Musique sans mesure /L'Abrix bar /Fête des voisins

P42. HISTOIRE LOCALE
/Le pain à Vallabrix

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

13/11 Louis LASRI - Nîmes
10/12 Maïwenn VERKEIN-MARY- Vallabrix

PACS

01/02 PIZOT Maxime et MONTAGARD Anaïs
11/03 BOURDEAU Charles et HAMET Julie
26/10 MASSE Théo et WAGNER Lucie

DÉCÈS

24/04 Marie-Thérèse ANDREÏ née DEPASSE
13/09 Frédéric CHALLIOL
08/10 Denis VALENTIN

APPEL À PARTICIPATION

PROJET VIDÉO

Vincent Martinez cherche des photos anciennes du village pour créer un montage vidéo à l'aide de l'IA.

Si vous disposez de photos et souhaitez contribuer à ce projet, vous pouvez les lui communiquer par son adresse mail : vinsent.martinez@gmail.com

LE MOT DU MAIRE

MA TROISIÈME MANDATURE VA S'ACHEVER EN MARS 2026. EN 18 ANS LE VILLAGE A ÉVOLUÉ ET S'EST MODERNISÉ.

Je vais mettre l'accent sur les trois points suivants qui me paraissent structurants pour Vallabrix :

- Une politique en faveur du logement ce qui permet d'assurer l'équilibre entre les générations dans la population.
- Un équipement scolaire adapté aux besoins d'aujourd'hui. Vallabrix est la seule commune du Gard de moins de 500 habitants à avoir une école de trois classes.
- Notre village s'est inscrit en faveur du développement durable avec la déchèterie, la future recyclerie et le bâtiment du centre social pour y accueillir le chantier d'insertion.

DANS LES ANNÉES À VENIR, NOTRE VILLAGE SERA CONFRONTÉ À DES DÉFIS :

- Maintien d'une agriculture de production sur Vallabrix et de notre environnement de qualité.
- Baisse des ressources financières (réduction des subventions) , suppression de la taxe d'habitation et des ressources de la carrière.
- Maintien de l'échelon communal face aux intercommunalités qui prennent de plus en plus de compétences.

LE BILAN

Le bilan de ces trois mandatures est présenté dans cette gazette, je veux dire que c'est un bilan des équipes qui m'ont accompagné. Parmi les élus, **Odile a joué un rôle majeur.** Depuis 18 ans , elle n'a pas ménagé son temps et prenait en charge tant les problèmes matériels que les dossiers techniques avec beaucoup de compétence .

Après 18 années d'exercice du mandat, j'ai décidé de ne pas me représenter. Une nouvelle équipe va prendre le relai et apportera de nouvelles propositions pour le village.

Avant les élections, le conseil municipal réunira les aînés du village, ainsi que les représentants des différentes associations. Le repas est prévu le dimanche 18 janvier.

Des élus du CM apportent leur soutien à la résolution de l'ONU du 22 septembre 2025 sur la reconnaissance par la France notamment d'un Etat palestinien

FRISE RÉCAPITULATIVE DE 3 MANDATS 2008 - 2026

2008	• Carte communale
2009	• Place de l'église aménagements
2010	• Façade renaissance : projet et réalisation 2009-2012 • Médiathèque
2011	• Station d'épuration 2010-2012
2012	• Mairie rénovation 2012-2013
2013	• Schéma directeur d'eau potable • PLU (Plan Local d'Urbanisme) 2010-2013
2014	• Remise en état des chemins ruraux (Inondations 2014)
2015	• Aménagement de la RD5 tranche 1
2016	• Projet école année 1
2017	• Projet école année 2
2018	• Travaux école & cantine
2019	• Aménagement de la voie de desserte pour l'école
2020	• Projet de création d'un local associatif place de l'horloge
2021	• Réalisation du local
2022	• Rénovation de la garderie
2023	• Aménagement de la RD5 tranche 2 • Aménagement place de la Mairie (WC, halte cycliste)
2024	• Aménagement d'un parking route de la Capelle Masmolène
2025	• Inauguration des logements sociaux

RETROUVEZ LE DETAIL DU BILAN DE LA PAGE 22 A 28

« Nous vous souhaitons une bonne année ! »

ÉLECTIONS MUNICIPALES

UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

MARS 15 & 22

LES ELECTIONS AURONT LIEU LE 15 & 22 MARS 2026

- Date limite d'inscription sur les listes électorales • **6 février 2026**
- Date limite de dépôt des candidatures pour le premier tour • **26 février 2026**
- Ouverture de la campagne électorale officielle • **2 mars 2026**
- Premier tour de scrutin • **15 mars 2026**
- Second tour de scrutin • **22 mars 2026**

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Source – www.service-public.gouv.fr

UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

LE SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE <u>REMPLACE</u> LE SCRUTIN MAJORITAIRE PLURINOMINAL

- Il s'agit d'un scrutin proportionnel avec une prime majoritaire.
- On vote pour une liste entière.
- Plus de panachage donc ou de nom barré, ce qui équivaudrait à rendre le bulletin nul. La liste doit équilibrer le nombre de femmes et le nombre d'hommes.
- Chaque liste, si elle obtient plus de 5% des suffrages, peut obtenir un.e ou des élu.es au sein du conseil municipal.

INFORMATION ELECTEURS

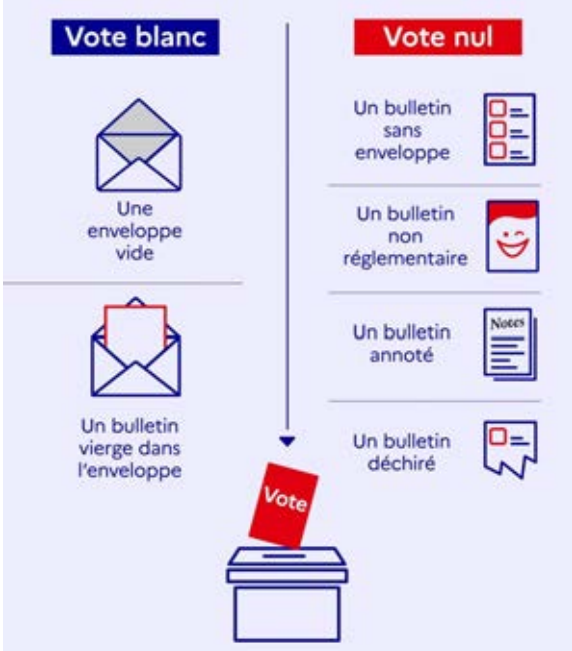

INFORMATION CANDIDATS

• Les listes peuvent comporter au maximum : 2 candidats supplémentaires et au maximum 2 candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal :

Population	Effectif légal du conseil municipal	Nombre min. de candidats	Nombre max. de candidats
Moins de 100 hab.	7	5	9
De 100 à 499 hab.	11	9	13
De 500 à 999 hab.	15	13	17

• L'alternance femmes/hommes ou hommes/femmes est strictement respectée.

<u>LES NOUVELLES RÈGLES POUR LES BULLETINS DE VOTE :</u>

• Indication de la nationalité des candidats ressortissant d'un État membre de l'UE autre que la France obligatoire sur le bulletin de vote.

•Le panachage est interdit pour les électeurs.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DES CHIFFRES POUR CONSTRUIRE DEMAIN

JANV-FEVRIER 15 AU 14

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026
DU 15 JANVIER AU 14 FEVRIER

POURQUOI LE RECENSEMENT ?

Le recensement de la population est un acte **civique, obligatoire,** qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. **Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune.**

1. UTILE POUR TOUS

Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

2. UTILE POUR LES COMMUNES & POLITIQUES PUBLIQUES

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies etc. La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

UN VILLAGE JEUNE !

45 collégiens ou lycéens habitent notre village
45 enfants domiciliés dans la commune fréquentent notre école.
Les moins de 20 ans = 20% de la population du village.

Collégiens & lycéens à l'arrêt de bus en décembre 2025.

SI VOUS ÊTES CONCERNÉ.E PAR LE RECENSEMENT:

- Vous recevrez d'abord un courrier de votre mairie.
- Votre agent recenseur vous remettra une notice internet sur laquelle figurent des codes d'accès à votre questionnaire en ligne : soit il les déposera dans votre boîte aux lettres, soit il vous rendra visite.
- Ensuite, vous allez juste sur le site le-recensement-et-moi.fr et vous vous laissez guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre par internet, votre agent recenseur vous remettra des questionnaires papier, vous aurez quelques jours pour les remplir et il fixera un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre agent recenseur est muni d'une carte tricolore avec sa photo, signée du maire. Par ailleurs, le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites internet qui vous réclameraient de l'argent.

Votre agent recenseur à Vallabrix : Olivier Lafay
Plus d'informations sur :
le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

SITUATION DU LOGEMENT À VALLABRIX

Catégorie de logement	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Ensemble	132	177	185	230	226	257	274
Résidences principales	80	119	135	151	158	170	179
Résidences secondaires et logements occasionnels	25	41	31	61	60	70	76
Logements vacants	27	17	19	18	8	17	19

Les données de l'INSEE concernant le logement à Vallabrix montrent qu'en **40 ans, leur nombre au total a plus que doublé.** Le village s'est développé progressivement en gagnant **142 logements.**
L'intérêt de cette statistique est aussi de nous indiquer quelle est la part des résidences secondaires par rapport aux résidences principales. En 2011, elle était de 38%, en 2016 de 41%, en 2022, de 42%.
On voit que le défi de nos petites communes est d'attirer une population qui vit sur place et participe à la vie du village en y résidant.
C'est le sens de la réalisation du lotissement du Brugas qui devrait, lors du prochain recensement, modifier le rapport entre résidences principales et résidences secondaires.

INAUGURATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

LE MOT DU MAIRE

En 2008, le conseil municipal qui entrait en fonction à Vallabrix, avait choisi d'orienter sa politique en faveur du logement. Comme personne ne l'ignore, les prix de l'immobilier sont élevés en Uzège , ce qui empêche de nombreuses familles d'accéder à un logement soit en tant que locataire ou en tant que propriétaire.

Nous avions aussi la volonté d'accueillir de nouveaux habitants, notamment des jeunes couples.

Ainsi a débuté une histoire assez longue, où les rebondissements n'ont pas manqué.
Nous n'avions pas de document d'urbanisme opérationnel, pas de foncier communal disponible, il fallait trouver des investisseurs pour réaliser l'opération que la commune ne pouvait pas porter sur ses fonds propres. Et en premier lieu améliorer des infrastructures : notre station d'épuration était en limite de capacité, nos locaux scolaires obsolètes. Notre école datait de 1896 et s'était étendue dans des bâtiments provisoires.

La tâche ne manquait pas d'ampleur. Aussi a-t-elle duré 15 ans.
Notre chance dans cette histoire est d'avoir rencontré l'EPF, l'établissement foncier Languedoc Roussillon, sans lequel ces logements sociaux n'auraient pas vu le jour : Monsieur Meutrot à l'époque a été l'un des nos premiers interlocuteurs et facilitateurs.

L'EPF, par convention, a acquis le terrain à un prix intéressant. Il a aussi trouvé une solution pour que le projet parvienne à un équilibre économique. Dans cet équilibre, une partie du foncier devait être réservée par l'aménageur à la construction de logement sociaux.

Nous avons eu aussi la chance qu'un bailleur social accepte d'investir dans un petit village de 400 habitants. Un toit pour tous s'est engagé à Vallabrix et a accompagné notre commune dans le projet du Brugas.
Et comme il faut saisir les opportunités, nous allons poursuivre notre partenariat avec Un toit pour tous, et concrétiser la construction de 4 nouveaux logements sociaux sur une petite parcelle communale.

Dans le montage de l'opération du Brugas, la mairie n'a pas eu à porter de charges financières, ce qui aurait été au-delà de ses possibilités. Et sur ce point, nous avons reçu l'aide de la communauté de communes qui s'est portée garante d'une partie du prêt du bailleur social.

Aujourd'hui, le lotissement est terminé. De nouveaux habitants se sont installés. Alors que les effectifs dans de nombreuses écoles baissent, à Vallabrix , nous maintenons les nôtres. Le village voit sa population augmenter, elle dépassera peut-être les 500 habitants au prochain recensement.
Le conseil municipal se joint à moi pour remercier tous les acteurs qui nous ont permis de réaliser ce projet vertueux.

JEUNES EMPLOYÉS AU SERVICE TECHNIQUE

Mathilde Martinez

Nathan Testud

Lenny Bonnaud

La mairie a renouvelé cet été son offre d'emploi pour des jeunes de plus de 16 ans.

Cette année, le service technique a accueilli: Mathilde, Nathan & Lenny.
La mairie les remercie pour leur implication et espère que d'autres jeunes à l'avenir seront aussi désireux de participer à la vie communale.

FRANCE SERVICES

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La tournée itinérante France Services poursuit ses permanences à Vallabrix pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.

Deux jeudis par mois, de 14h à 16h30, deux agents vous accueillent au foyer communal pour vous aider à remplir vos formulaires, effectuer vos démarches en ligne ou obtenir des informations auprès des principaux organismes publics : CAF, CPAM, CARSAT, Finances publiques, France Travail, La Poste, ministère de l'Intérieur, etc.

PERMANENCE FRANCE SERVICES

DEUX JEUDIS PAR MOIS DE 14H À 16H30

06 08 65 17 85
languedoc30msa@france-services.gouv.fr

Ce service gratuit et de proximité facilite l'accès de tous aux services publics, sans avoir à se déplacer.

Le planning des permanences est affiché devant la mairie et au foyer communal, et peut être consulté sur le site internet de la commune.

REPAS COMMUNAL

JANVIER
18

La tradition sera maintenue en 2026.
Rendez-vous le dimanche 18 janvier.

Un moment chaleureux, apprécié de tous les convives. Le traiteur Teissier et les Gourmandises de Chloé assurent une belle et bonne table aux 80 personnes qui sont réunies.

Ci-dessous : Le repas des ainés, des personnels et des responsables d'associations en Janvier 2025.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

JOURNÉE COMMÉMORATIVE

UNE BELLE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE VALLABRIX

Thibaut Barbaras, l'enseignant des CE2, CM1, CM2, a accompagné certains de ses élèves à la cérémonie.

Au monument aux morts, il a guidé Maddy, Numa, Evan, Kim, Elioth, Anaë et Román dans la lecture des poèmes de Gaël Faye et de la lettre d'un soldat de la première guerre mondiale. Des textes qui parlent de liberté, du courage de combattre, de la peur et surtout du désir de vivre en paix.

La lettre

A la lueur d'une bougie
Je t'écris ces quelques mots
Ces quelques mots pour dire qu'ici
On monte au front c'est pour bientôt

Mais ne t'inquiètes pas pour moi
J'ai la santé, juste de l'ennui
Courage, confiance, priez pour moi
Nous serons bientôt réunis

C'est de la tranchée que j'écris
Je n'ai pas une minute à moi
Alors comment vont les petits
Toujours sans nouvelles de toi

Surtout écris moi tous les jours
J'ai des heures de nostalgie
Le danger m'effraye à mon tour
Y a- t-il encore des jours, des nuits

Je joins quelques photographies
Celle du soldat sous le pommier
Pourrait faire oublier qu'ici
Nos joies de gosse sont envolées

J'espère quand même que mon étoile
Me fera revenir au monde
Que tout ne finira pas mal
Dans cette boue, cette guerre immonde

Didier Venturini

Liberté

Liberté est un mot qui se crie
Tuez-nous que les poèmes s'écrivent
Qu'ils remplissent de nos noms tous vos livres
Dans la moiteur des nuits et les matins de givre
Que les peintres nous rendent la vie
Sur les mers de l'oubli qu'ils dessinent des navires
Tuez-nous qu'on invente des chants
Les générations à venir feront de nous des martyrs.

Debout, digne, digne et debout
Des silhouettes se dessinent et se souviennent de nous
Des hommes géants, sortent du néant
De la blessure du monde et de son trou béant
Des ombres au tableau, des sorcières à Salem
Redoutable, comme une seule femme se lèvent
La liberté est une formule magique
Pour nos cœurs détenus dans des cages thoraciques

Gaël Faye

MÉDIATHÈQUE

HORRAIRES

LUNDI : 17h/19h
MERC: 16h/18h
VEND: 17h/19h

VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires ouverture seulement **le vendredi**, sauf pour **les vacances de Noël où la Médiathèque est fermée**.

Nous sommes 12 bénévoles pour assurer les permanences et la gestion du fonds documentaire, et une employée Clio.
Aline, Anne-Marie R, Anne-Marie S, Béatrice, Isabelle, Marie-Claire, Maryse, Mireille, Odile, Régine, Clio et Marie-Hélène

La Médiathèque fait partie du Réseau des bibliothèques de la CCPU.
C'est une médiathèque municipale avec une responsable bénévole, Marie-Hélène Vaux.
La mairie a embauché Clio Liégeois pour la seconder pour le travail hors permanences sur un contrat de 2h par semaine.

Clio est formée au fonctionnement de la médiathèque et est chargée d'accueillir les 3 classes de l'école pour une animation et un prêt de livres pour la classe.

A partir de janvier 2026, elle participera à la formation à la « Gestion d'une bibliothèque » organisée par la DLL (Direction du Livre et de la Lecture). Elle est très enthousiaste pour cette activité qui lui permet de diversifier ses compétences. Son contrat va passer à 4h/semaine.

Fonctionnement des prêts :
L'inscription est gratuite. C'est très simple : des renseignements à communiquer (Identité, téléphone, e-mail, adresse). Une carte est créée qui donne accès à tous les documents du Réseau, soit 17 bibliothèques. Possibilité de réserver des livres et de les retirer dans la bibliothèque de votre choix. Une navette circule pour déplacer les documents d'une bibliothèque à une autre.

Une association a été créée pour animer la médiathèque : « La Fenêtre à Meneaux ». Vous pouvez, si vous le désirez, adhérer à cette association pour soutenir les différents évènements que nous proposons.
Nous serons très heureux de vous accueillir à la Médiathèque pour lire, emprunter, discuter autour de l'écrit, ...

RAPPEL

L'inscription à la Médiathèque est gratuite.

La carte éditée permet de réserver également dans les autres médiathèques du réseau.

LIMITE DE PRÊT

Max 4 semaines — **LIVRES x5**

Max 2 semaines — **DVD x2**

CONTACT

Marie-Hélène Vaux
0678349730
mediatheque@vallabrix.com

FINANCES COMMUNALES 2025

BUDGET PRINCIPAL 2025

EN FONCTIONNEMENT: les finances de la commune seront équilibrées à la fin de l'année :

NOS DÉPENSES : 348 470€

NOS RECETTES : 344 247€ + 50 00€ à percevoir en nov. & dec.

EN INVESTISSEMENT: les finances de la commune sont excédentaires :

NOS DÉPENSES : 65 000€

NOS RECETTES : 222 026€

Investissements	
Maîtrise d'œuvre sur le WC public et la halte cycliste	4800€
Voirie communale – travaux réalisés en 2023	44035€
Capital des emprunts	15 671€
Recettes	
La taxe d'aménagement	4 743€
Le FCTVA (remboursement de la TVA sur nos investissements)	111 993€
NOUS ATTENDONS	
La subvention de l'État pour les travaux RD5 (solde DETR : Dotation d'Equipement des Territoires ruraux)	93000€
La subvention de la Région pour les travaux RD5	11839€

Commentaire : la commune perçoit cette année le reste des subventions sur les travaux des deux années antérieures et surtout le remboursement de la TVA : ce qui abonde son budget d'investissement.
Par ailleurs, elle avait prévu peu de dépenses compte tenu de la perte des recettes de la carrière.
Ses ressources propres (dotations, impôts, taxes) lui permettent de couvrir ses dépenses de fonctionnement c'est-à-dire d'assurer l'entretien courant, les salaires et les participations obligatoires (SIRP, ONF, SDIS) mais laissent peu de marge pour des investissements importants.
Des travaux de goudronnage ont été réalisés sur un budget prévisionnel de 40 000 €.

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

En fonctionnement : Dépenses : 60 566€ Recettes : 34 083€
En investissement : Dépenses : 10 764e (capital des emprunts) Recettes : 11 171€ (FCTVA)

Les recettes de la régie communale en 2025 se montent à 122 000€ à percevoir.

EAU & ASSAINISSMENT / **EAU**

EAU
FACTURE

Pour les nouveaux arrivants, une explication sur la tarification et la facturation de l'eau dans la commune.
Depuis l'année 2021, la mairie a mis en place une tarification progressive qui fonctionne par tranches :

Tranches	Eau en m3	Tarifs		
Tranche 1	0 à 50	1,00 €	1,00 €	2,00 €
Tranche 2	51 à 120	1,50 €	1,50 €	3,00 €
Tranche 3	121 à 200	2,00 €	2,00 €	4,00 €
Tranche 4	201 et plus	2,50 €	2,50 €	5,00 €

Taxes et abonnements	
Abonnement Eau	70,00 €
Abonnement Assain.	30,00 €
Préservation/m3	0,11 €
Pollution/m3	0,29 €
Modernisation	0,16 €
Somme des taxes au m³	0,56 €

Exemple :
Pour une conso de 140m3/année, le calcul est :
- 50m3 T1 = 100€
- 70m3 T2 = 210€ ***Soit 390€***
- 20m3 T3 = 80€
A quoi s'ajoutent les abonnements de l'eau et de l'assainissement 100€ et les taxes : 0,56x140=78,40
Coût total : 568,40€

La tarification progressive a fait baisser le montant des factures pour les consommations inférieures à 175m3/an.
La commune ne facture qu'une fois par an. Aussi pour évaluer sa facture d'eau, il peut être intéressant d'utiliser le simulateur sur le site de la commune: **www.vallabrix.com**
Sur la page d'accueil, aller à *Gestion de l'eau puis Simulez votre prochaine facture.*

BILAN DE LA CONSOMMATION COMMUNALE

La mise en place de la tarification progressive a porté ses fruits : la consommation d'eau, qui était d'environ 125m3/jour sur l'année, a diminué depuis 4 ans et s'est stabilisée à 108m3/jour. L'écart de 17m3/jour constitue un gain important en termes de prélèvement sur la ressource. Et pour la plupart des particuliers, c'est un allègement de la facture.
Il est toujours possible d'améliorer ce bon résultat, en étant toujours plus attentif à sa consommation domestique.

USAGE DES BORNES COMMUNALES

La commune possède deux prises d'eau publiques dont l'usage est réglementé.
Ces prises d'eau servent essentiellement aux agriculteurs et aux jardiniers qui prélèvent pour les pulvérisateurs, l'arrosage et l'abreuvement des animaux.

Cette année, les deux sites ont été dégradés par un mauvais usage qui a sali l'aire des deux bornes. Leur nettoyage va engendrer un coût pour la commune.

Le site le plus vulnérable, situé près de l'Alzon, a été fermé pour éviter le risque de pollution
Au niveau du département, les pouvoirs publics (DDTM) sont conscients de la fragilité des prises d'eau qui ne répondent pas aux normes anti-pollution et vont mettre en garde les utilisateurs sur leur responsabilité en cas d'usage polluant.

PLUVIOMÉTRIE

Année pluvieuse, année heureuse… en tout cas pour la végétation et la faune.
Il a plu régulièrement, sans épisode cévenol excessif . Les relevés pluviométriques effectués localement donnent un niveau de précipitions équivalent à celui de l'année 2024 : 820 mm (à la mi-novembre).
L'Alzon a coulé au mois de février. Pendant quelques jours, on a retrouvé un cours d'eau bien vivant.
Une année qui ne nous fait pas oublier pourtant le changement climatique, avec son incidence sur les milieux naturels qui, malgré la bonne pluviométrie, ne se reconstituent pas : notre rivière reste en assec sur la presque totalité de l'année et c'est un phénomène relativement récent.

ANALYSE DES RELEVÉS PLUVIOMÉTRIQUES À VALLABRIX

Le graphique ci-dessous a pu être réalisé à partir des relevés d'Hervé Depasse et de Michel Voisin.
Il est dû à André Béteille, également auteur du simulateur de consommation, en ligne sur le site municipal.
L'unité de mesure est le millimètre.

ÉCOLE

-ÉCOLE DE VALLABRIX-
Isabelle Autissier
65 ÉLÈVES
3 Classes

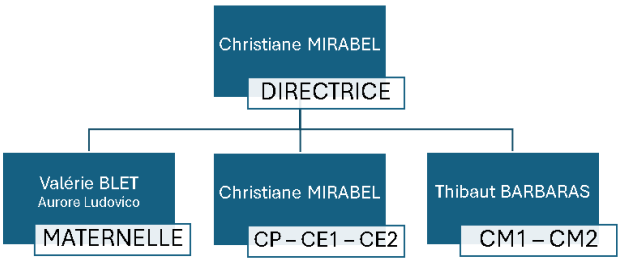

Stéphanie - Myriam - Valérie - Christelle - Thibaut - Clio

La rentrée du 1er septembre s'est bien passée. Toujours autant d'élèves (65) répartis sur les 3 classes.

DU NOUVEAU :

- Un nouvel enseignant a rejoint l'équipe pédagogique, Thibaut Barbaras
- Christelle Sabathier a quitté Vallabrix pour travailler à Alès dans une classe ULIS

LES PROJETS FUSENT DE TOUTES PARTS :
- Dispositif PHAre : action nationale de sensibilisation des élèves au harcèlement dans chaque classe
- EVAR : Education à la vie affective et relationnelle
- Actions de sensibilisations sur l'égalité filles/garçons
- Classe EMILE : Enseignement d'une matière en anglais. C'est une année test.
- Piscine pour les cycles 2 et 3 : 10 séances tous les après-midi au mois de janvier.

PÉRISCOLAIRE

Rajaa - Aurore - Clio - Jonathan (CSI)

LE PERSONNEL

- **Aurore Ludovico** encadre les enfants de maternelle pendant le repas et le temps de midi. Elle accompagne également les enfants de Saint-Hippolyte pour les 2 trajets quotidiens du car. C'est elle qui assure le ménage de l'école.
- **Clio Liégeois**, directrice du périscolaire. Elle s'occupe de l'organisation et des inscriptions qui se font sur le site « Cantine de France ». Elle anime les garderies et le temps de midi avec l'aide de Idrina et Jonathan (aide du Centre Social de St Quentin la Poterie). Elle permet une bonne harmonie entre les différents professionnels autour des enfants et avec les parents.
- **Rajaa Bari**, vient d'être engagée pour assurer la cantine, la mise en chauffe des repas ainsi que l'entretien de la salle de restaurant.
Elle s'occupe également de l'entretien des différents locaux municipaux : Mairie, foyer, sanitaires publics et Médiathèque. Bienvenue dans l'équipe.

LES HORAIRES

Garderie	Cantine	Garderie
7h 30 - 8h50	12h - 13h20	14h30 - 18h30

Le SIRP (syndicat intercommunal du regroupement pédagogique) représente les 2 communes : Vallabrix et Saint Hippolyte de Montaigu. Nous avons la chance d'avoir un seul lieu d'apprentissage ce qui permet d'éviter trop de déplacements des élèves au cours de la journée.

EVOLUTION DES EMPLOIS DU SIRP

Trois emplois SIRP et de la Commune évoluent à la fin de l'année 2025 et au début de l'année 2026 :

- **Rajaa Bari** remplace Aurélie Ruedas pour effectuer un service sur les bâtiments communaux et à la cantine de l'école. Emploi à temps partiel.
- **Clio Liégeois** va prendre la direction du périscolaire, une nouvelle responsabilité qui modifie son poste. Elle va compléter son emploi à temps partiel avec un service à la médiathèque. En cours de finalisation.
- **Aurore Ludovico** assure l'intégralité du ménage de l'école, en dehors de la cantine scolaire. Elle travaille dorénavant à temps plein.

L'école fonctionne toujours avec le soutien du Centre Social dont les animateurs interviennent sur le temps périscolaire.

Marie-Hélène Vaux

ÉCOLE ISABELLE AUTISSIER

UNE RÉFÉRENCE !

En 2009, avec les élus de Saint-Hippolyte -de-Montaigu, nous avons fait le choix de réunir les 3 classes sur le même lieu et de créer un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) concentré.

NOUS AVIONS EN VUE DE :

- Limiter les déplacements des enfants et le coût des transports
- Permettre un travail en équipe des enseignants et de l'équipe éducative,
- Réduire les frais de fonctionnement avec un seul site scolaire et une seule cantine.

Aujourd'hui, cette structure donne entière satisfaction et elle est plébiscitée par les parents d'élèves.

Quinze ans plus tard, notre choix initial est conforté par la situation que nous connaissons à Vallabrix :

- Alors que les écoles voisines voient leurs effectifs baisser chaque année, l'école Isabelle Autissier maintient ses effectifs autour de 60 élèves.
- Notre politique en faveur du logement a permis d'attirer de nouvelles familles et d'assurer la mixité sociale.
- Nous avons un IPS (indice de position sociale) de 106 qui est l'indice moyen de la France.
- En concentrant ses moyens sur un seul site, le SIRP peut offrir un encadrement périscolaire de qualité.
- Notre école fait réussir ses élèves qui s'intègrent bien au collège.

Nous avons été les premiers en Uzège à mettre en place **la cantine à 1 euro pour les familles qui ont un coefficient familial inférieur à 1000.**
Dans les prochaines années, il faudra agir pour maintenir des effectifs suffisants pour nos trois classes et pour conserver le bon fonctionnement de notre encadrement périscolaire.
Je suivrai avec attention l'évolution de notre belle école publique.

Bernard Rieu

Isabelle Autissier inaugure l'école avec la classe de Christelle Sabathier - 9 mars 2020

DÉBROUSAILLAGE

Nous rappelons la nécessité de procéder à un débroussaillage préventif contre le risque incendie.

Les principes sont détaillés dans un prospectus disponible à la mairie ou sur le site **www.vallabrix.com / Infos pratiques / Prévention des risques (en bas de page).**

L'élagage est aussi obligatoire pour libérer les réseaux téléphoniques ou électriques et permettre le passage des véhicules hauts (SICTOMU par exemple) sur nos chaussées étroites.

EN RESUMÉ :

- Il faut débroussailler dans un périmètre de 50 m autour de sa maison
- On élimine les branches basses jusqu'à 2,5 m de haut
- Des arbres doivent être éliminés pour créer des coupe-feux

FORÊT COMMUNALE

LA COMMUNE S'ÉTEND SUR 800 HECTARES, LES ESPACES BOISÉS ONT UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 300 HECTARES.

Au nord du village, après les terres agricoles, on trouve le bois de Vallabrix qui monte au-delà de la ligne à haute tension pour atteindre les limites communales avec Pougnadoresse et la Bastide d'Engras.
Cet espace boisé fait partie des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF Plateau de Lussan et massifs boisés).

Ce bois est essentiellement peuplé de chênes verts qui constituent un excellent combustible avec un fort pouvoir calorifique. (4kwh/kg).
Il n'a jamais subi d'incendie.

Cette partie de la forêt est gérée par l'ONF avec un plan d'aménagement qui permet de faire des coupes lorsque les bois atteignent environ 50 ans d'âge.
Régulièrement, l'ONF propose la vente de coupes à la municipalité.

Le rapport financier pour la commune est assez faible (environ 8 K€ par coupe vendue).
La commune de son côté organise régulièrement des coupes affouagères pour permettre aux habitants d'obtenir du bois de chauffage.

Au sud , la colline de pins nommée le Brugas, est très vulnérable aux incendies En 1970, un gros incendie l'avait ravagée. Dernièrement, en 2022, un incendie a brûlé 15 ha du Brugas sur les communes de Vallabrix et Saint-Quentin-la-Poterie.

Une grande attention doit être portée à la pinède en période de forte sécheresse.

La municipalité n'a pas pris l'option d'installer des parcs photovoltaïques dans des zones boisées qui constituent des puits de carbone à préserver.

Ces zones boisées sont aussi des lieux de promenade pour les habitants et des lieux de vie pour la faune.

CARRIERE FULCHIRON
ENJEUX

L'exploitation de la carrière Fulchiron se déroule aujourd'hui **sur le versant de Saint-Victor-des-Oules**.

Depuis Vallabrix, on en perçoit l'activité par le bruit des installations, la sortie de quelques camions et l'éclairage nocturne sur le site. La commune ne reçoit plus de droit de fortage depuis la fin de l'année 2024.

Pourtant, l'activité d'extraction nous concerne encore directement puisqu'elle a lieu à la limite entre les deux communes, au Nord Est. Sur la carte de Géoportail, le trait rouge désigne la zone qui a été fortement modifiée en une année.

Ravinement sur un palier

INTERET NATIONAL & FINANCIER PRIME SUR LE LOCAL & L'ENVIRONNEMENT

Lors de la dernière réunion de la commission de suivi du site, en décembre 2024, la direction de Fulchiron n'a pas caché son intention de **solliciter une autorisation de défricher pour exploiter la partie boisée** du Brugas, derrière le trait rouge.

Le Conseil municipal a délibéré contre ce projet. Mais sa voix risque d'être peu entendue en Préfecture. Le récent schéma régional des carrières de la région Occitanie définit les priorités nationales et régionales en matière de ressources minières.

ON Y LIT PAR EXEMPLE QU'IL FAUT :

« Permettre la poursuite de l'exploitation des carrières existantes » et « Préserver l'accès aux ressources particulières », parmi lesquelles, « la silice industrielle, gisement d'intérêt national ».

Les **enjeux environnementaux et paysagers** vont devenir rapidement très élevés sur le site de Vallabrix.

Il faudra être attentifs à la bonne tenue de la réhabilitation et, si c'est l'orientation voulue par la commune, s'opposer à un nouveau projet d'extension.

Le contrat de fortage entre la mairie et le carrier court jusqu'en 2033.

UN PROJET D'AUTOCONSOMMATION CITOYENNE

Vallabrix, précurseur avec Citre d'un projet inédit sur le territoire d'autoconsommation collective citoyenne

La nécessité de développer des moyens de maîtrise de l'énergie, locale et décentralisée, pour des raisons économiques et écologiques est largement répandue aujourd'hui.

Les communes sont démarchées en permanence par des opérateurs privés pour installer des panneaux solaires partout, faisant miroiter des chiffres bien souvent irréalistes, dont le but est de nourrir avant tout des actionnaires.

Mais ces projets ne sont pas orientés vers le bien commun et l'intérêt collectif.

C'est pourquoi la commune et CITRE-la coopérative s'associent pour développer une production d'électricité citoyenne et locale.

DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LES TOITS PLUTÔT QU'À LA PLACE DE LA FORÊT !

Seule surface de toiture sur les bâtiments communaux à avoir une surface conséquente, la toiture de l'école est appropriée pour accueillir une centrale photovoltaïque d'environ 175m2 d'une puissance de 36 kWc.

Le projet est accompagné par le bureau d'étude de la coopérative Enercoop.

PETITS GESTES ET ACTION COLLECTIVE

Une boucle d' ACCC, c'est l'opportunité de créer un réseau de partage d'énergie locale et renouvelable, ancré dans notre territoire et maîtrisé par les citoyens.

Nous n'avons plus guère le choix, si l'on veut maintenant agir pour ne pas dégrader dangereusement notre maison commune, une transition énergétique majeure est indispensable, en premier lieu sur la sobriété, puis sur les moyens de production.
Les «petits gestes», beaucoup le font déjà. Pour un impact plus important, l'action collective représente l'avenir !

CHACUN PEUT Y PARTICIPER, À SA MESURE !

CITRE est une coopérative locale.
Sous la forme d'une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) SAS à but non lucratif, elle a développé et gère sept centrales photovoltaïques en Uzège/Pont du Gard sur des bâtiments publics.

Elle regroupe 309 membres coopérateurs (particuliers, associations, communes, entreprises) et a levé 188 000 euros citoyens pour financer ses installations. Elle est gérée par des citoyens bénévoles. ***www.citre-coop.com***

Installation projetée des panneaux solaires sur l'école

UN PROJET, DEUX ETAPES :

ETAPE 1:
AUTO-CONSOMMATION COMMUNALE

La production issue des panneaux de l'école fournira directement l'école, réduisant d'autant sa facture d'électricité (43% d'économie estimée). Une formation pourra être apportée au personnel pour mieux - mais aussi moins - consommer.

Le surplus de production sera injecté sur le réseau pour fournir les autres bâtiments communaux.
Là aussi, les factures de ces différents lieux seront réduites.
Le surplus du surplus sera revendu à EDF par un contrat d'obligation d'achat sur 20 ans (6,7 ct/€ du Kw actuellement)

Le projet a besoin de vous ! Investissez dans un «paradis local», votre village !

CITRE financera l'ensemble des coûts de l'opération et pour cela fera en partie appel à l'épargne citoyenne.

Plutôt que de laisser toute votre épargne dormir sur un livret bancaire qui finance des projets non-ciblés, vous pouvez en prêter une part à CITRE-la coopérative pour une durée comprise probablement entre 5 et 10 ans.

La somme prêtée générera des intérêts et aura un impact non négligeable sur cette action collective !

Cela implique de devenir membre de la coopérative en prenant d'ores et déjà une part sociale (50€ en une fois et vous pouvez en faire cadeau à un enfant, petit-enfant, etc. !) puis, vous serez informé de l'appel à l'épargne quand ce sera le bon moment, on espère assez vite !

Chaque membre peut également s'impliquer bénévolement dans les différentes actions de la coopérative, les cerveaux et bras étant toujours les bienvenus !

ETAPE 2:
LA COMMUNE DE VALLABRIX, DANS LA «BOUCLE»

La coopérative CITRE va créer une boucle «d'Auto-Consommation Collective Citoyenne» ACCC.

Dans une seule boucle portant sur un maximum de 20km de diamètre, on intégrera des producteurs qui pourront s'acheter et se vendre le surplus de leur électricité, mais aussi des consommateurs qui auront accès à cette énergie à un prix compétitif, mais surtout stable dans le temps long.

Les risques liés aux crises énergétiques comme on en a connues il y a peu de temps seront donc réduits.

La boucle sera évolutive et intégrera au fur et à mesure de nouveaux producteurs puis consommateurs.

La commune de Vallabrix pourra faire partie si elle le souhaite de cette «Communauté énergétique» pour accroître les intérêts économiques et sociaux de la centrale de l'école et sera donc à la fois productrice et consommatrice dans la boucle.

citre
la coopérative

L'ARRU
DU FLIRT AU MARIAGE

INSTALLATION A VALLABRIX !

Alors que l'ARRU «Association pour une Recyclerie Ressourcerie en Uzège» n'était qu'une association sans abri, c'est Vallabrix qui l'accueillit sur son terrain permettant ses premières mobilisations autour d'actions de recyclage.

C'est là que naquirent les premiers Répare-café, moments d'échanges, de compétences, de connaissances et de partage et les premières fêtes !

En 2019, avec l'aide du Sictomu, un local fut trouvé à Montaren et l'ARRU put enfin développer toutes ses capacités. Le pari était gagné et le lieu devint le rendez-vous incontournable où les objets de «rebut», au lieu de partir à la benne, retrouvaient une nouvelle vie grâce à des bénévoles enthousiastes.

Mais le local se révéla vite trop petit, et peu confortable. En 2020, l'ARRU faillit revenir à Vallabrix en compagnie du Centre social intercommunal. Nous étions à deux doigts de signer, mais peut être, le projet était prématuré et l'association pas encore prête à se lancer...

Cinq ans plus tard, forte de 3 salariés, toujours confrontée à des problèmes d'extension, l'association et son Conseil Collégial reprit le projet et le bail a été enfin signé le 26 septembre 2025 avec la commune de Vallabrix.
Un mariage de 30 ans pour le meilleur !

ARCHIVE GAZETTE N'66 - 2017

RECYCLERIE- RESSOURCERIE – UN PROJET DE TERRITOIRE

Succès de la réunion publique le 17 février au foyer.
Une centaine de personnes sont venues assister à la présentation du projet, des habitants du village mais aussi beaucoup de représentants d'associations et des élus. Le projet suscite intérêt et désir de collaboration, il répond manifestement à une attente sur notre territoire. Une nouvelle étape s'ouvre maintenant pour les promoteurs du projet : renforcer le petit groupe des 6 personnes investies et trouver les financements pour démarrer l'activité. La mairie de Vallabrix a proposé de mettre à disposition une partie du terrain communal jouxtant la déchèterie, la recyclerie pouvant bénéficier du tri opéré par le SICTOMU. Si la communauté de communes s'impliquait à son tour, elle trouverait là matière à concrétiser plusieurs orientations de son projet de territoire.

Dans la corbeille, un bâtiment de 800m2, sous une charpente entièrement en bois, plus confortable et plus adaptée pour un lieu pensé dans le respect de la Charte du Réseau National des Ressourceries et Recycleries : sobriété, don, citoyenneté, non lucrativité, convivialité et action collective.

Un défi à relever, ouvert à tous celles et ceux qui ne baissent pas les bras face au gaspillage engendré par une consommation effrénée.
Un défi à la mesure de notre volonté commune de poursuivre, sensibiliser et développer nos actions environnementales dans un espace accueillant, grand ouvert sur le territoire et ses habitants.
Un défi porté grâce à l'engagement des collectivités locales, des pouvoirs publics et de l'Europe.

A noter dans l'agenda 2055 une grande fête pour les noces de perles ...

Le Conseil Collégial de l'ARRU
Retrouver le projet sur le site web :
https://www.arru.xyz/
https://www.arru.xyz/?Projet-Valabrix

L'ARRU
Association pour une
Recyclerie Ressourcerie en Uzège

ZONE DES CASTAGNIERS

UN ENSEMBLE COHÉRENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au début les années 2000, l'équipe municipale en place a eu le projet d'installer une zone artisanale sur cet espace d'environ trois hectares à l'entrée sud du village. La commune a acquis les terrains, fait réaliser des plans d'exécution et un réseau d'eau pour alimenter ce secteur. **Un budget ZAC a été créé, l'ensemble de ces opérations a coûté 180K€.**

En 2006, l'ancien maire abandonne le projet de la zone artisanale et laisse un budget ZAC déficitaire de **180K€.**

Dès notre arrivée aux responsabilités en 2008, nous avons fait construire la **station d'épuration** sur une partie des terrains. Une réalisation urgente : l'ancienne station ne remplissait plus correctement sa fonction d'épuration.

Lors de l'élaboration du PLU (2012-2013), nous avons classé ce secteur en zone N avec la possibilité d'y **installer des équipements d'intérêt général** compatibles avec la proximité d'un ouvrage épuratoire.

En 2016, nous avons accueilli **la déchetterie en vendant 7500 m2 au SICTOMU pour un montant de 130 K€.**

Nous avons ensuite permis au Centre Social Pierre Mendès France de construire un bâtiment pour **les activités du chantier d'insertion** : récupération des déchets verts, valorisation d'objets de récupération et de mobilier bois, fabrication de composteurs collectifs.

Enfin, nous allons vendre **3200 m2** à la CCPU pour un montant de **70 K€** , terrain qui sera mis à la disposition de l'ARRU pour la construction d'une **recyclerie.**

Avec la vente des terrains, nous allons pouvoir combler le déficit initial et enfin clôturer le budget ZAC.

Aujourd'hui, aux Castagniers, sont regroupés des équipements utiles à la population et vertueux sur le plan environnemental. Nous avons réussi à valoriser cette zone en favorisant le développement durable.

Je n'oublie pas l'espace qui borde la départementale : entretenu avec soin par les bénévoles du GPN, il est consacré à la préservation de la biodiversité et à la détente.

Bernard Rieu

1.Hangar du CSI **2.**Terrain de la future recyclerie l'ARRU **3.**Station d'épuration
4.Déchèterie **5.**Zone boisée entretenue par le GPN

AMELIORER LE CADRE DE VIE - AMÉNAGEMENTS

ESPACE BOISÉ

Devant le parking chemin de Masmolène , la commune a récupéré ce terrain arboré de grands chênes dans le cadre des biens sans maitre.

Le chantier d'insertion du centre social a débroussaillé cet espace et va placer un escalier pour accéder au terrain qui est légèrement en contre bas du parking.

Nous allons installer une table ainsi qu'un banc. En outre, nous envisageons de réhabiliter le mur en pierre entre le parking et la route de Masmolène .

A la sortie est du village , nous aurons un espace agréable pour les visiteurs et pour les villageois .

DES AMÉNAGEMENTS QUI RENDENT NOTRE VILLAGE ENCORE PLUS AGRÉABLE À VIVRE ET À POURSUIVRE ...

Ces dernières années, un effort a été entrepris pour embellir notre village et le rendre toujours plus accueillant .
De nouveaux espaces de stationnement protégés ont été créés. Trois parkings — route de Masmolène, la Tranchée et le nouveau lotissement — ont été aménagés aux entrées du village pour faciliter l'accès et le stationnement.

Grâce à l'installation de barrières, le stationnement est désormais mieux organisé.
Des bacs de plantes ont été installés et soigneusement aménagés par l'équipe du GPN, apportant une belle touche de verdure et de gaieté à nos rues. Nous remercions les villageois qui prennent soin de ces belles fleurs avec un petit coup d'arrosage.

Et pour encourager les déplacements doux, deux nouveaux racks à vélos ont également fait leur apparition. Une aide de 200 euros/ personne pour tout achat d'un vélo à assistance électrique est apportée par la commune. Une belle invitation à enfourcher sa bicyclette.
Reste encore un petit effort collectif à fournir : le stationnement sauvage persiste parfois sur certaines intersections et sur la place du village ; un rappel à la vigilance pour que chacun puisse profiter sereinement de ces aménagements.
Espérons que ces belles initiatives continuent sur leur lancée, pour faire de notre village un lieu toujours plus vert, convivial et agréable à vivre.

Maryse Frammery

LE BILAN DE 3 MANDATS

MANDAT 1 - 2008 - 2014

BÂTIMENTS COMMUNAUX

• **ÉCOLE :** Nous avons fait réaliser une issue de secours avec un escalier extérieur dans l'ancienne école pour **un coût de 7500€.**

• **MAISON RONDE :** La création d'un conduit de cheminée et l'isolation des combles ont été effectuées dans cette maison communale. **Les deux opérations ont coûté 3 300 euros.**

• **CANTINE :** Avec l'ouverture de la troisième classe, il était nécessaire d'aménager un nouveau local pour accueillir la cantine. L'ancien foyer a été aménagé en cantine pour un **montant de 64000€, subventionné à hauteur de 9000€.**

• **MÉDIATHÈQUE :** La commune a fait l'acquisition de la propriété Roche pour un **montant de 305000€.** Nous avons pu obtenir pour cet achat une **subvention exceptionnelle de 224000€**. L'aménagement de la médiathèque et la restauration de la façade Renaissance **ont coûté 160693€, subventionnés à hauteur de 65,87 %.**

• **MAIRIE :** La rénovation et la mise aux normes du bâtiment de la mairie ont demandé un **investissement de 158000€. Nous avons obtenu 77000€ d'aide publique pour ces travaux.**

PLACES DU VILLAGE

• **PLACE DE L'ÉGLISE :** L'aménagement de cette place avec création de places de stationnement a été subventionné par **les amendes de police et la Région à hauteur de 21000€ pour un coût total de 51000€.**

• **PLACE DE LA LIBERTÉ :** Un mur de soutènement a été construit, le terrain a été nivelé puis engazonné. Un terrain de boules a été réalisé et une table de pique-nique installée. **L'ensemble a demandé un budget de 10200€.**

• **PARKING DU FOYER :** Cette place a été goudronnée et un éclairage a été placé. **Les travaux ont coûté 12000€.**

VOIRIE

• **GOUDRONNAGE DES RUES :** De nombreuses rues, chemins et places ont été refaits : Grand'rue, rue du Centre, route de Masmolène, rue des Aires, impasse clos d'Ozon, impasse des Olivettes, chemin des Liquières, le Planet, chemin de la Madone, rue des Chênes Verts. **L'ensemble de ces travaux réalisés sans aucune subvention a demandé un investissement de 176000€.**

CRÉATION DE VOIES

Pour désenclaver deux propriétés, la commune a fait réaliser deux impasses le long de l'ancienne cave coopérative pour **un budget de 50500€, sans subvention.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous avons installé un éclairage au quartier de la Coste et au parking du foyer.
Nous avons fait rajouter plusieurs lampadaires : place de l'Horloge, rue du Centre, chemin des Liquières (3).
Il a fallu débourser 16000€ pour réaliser ces travaux.

URBANISME

En 2008, la commune ne disposait d'aucun document d'urbanisme.
Nous avons élaboré dans un premier temps une carte communale suivie d'un PLU.
La commune a engagé la somme de 50000€, subventionnée à hauteur de 30000€.

Sur le budget principal, la commune a donc investi plus d'un million d'euros (1 137 167 €). Nous avons pu obtenir 442837€ de subventions.

EAU ET ASSAINISSEMENT

• **CRÉATION D'UNE STATION DE REMPLISSAGE POUR LES AGRICULTEURS :**
Réalisation située sur le chemin de Saint-Victor. **Coût : 25000€,** avec 20000€ d'aide (Agence de l'eau et FEDER).

• **STATION D'ÉPURATION :**
Station obsolète bloquant toute construction. Nouvelle station construite pour **un coût de 510000€,** avec 379000€ d'aides (Agence de l'eau et Conseil général du Gard).

• **SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE :**
Document indispensable pour finaliser le PLU. **Financé par le budget de l'eau : 30000€,** avec 20000€ d'aide publique.

• **DUP – CAPTAGE DES SABLONS :**
Autorisation de prélèvement de 100 m³/jour, puis nouvelle DUP pour 280 m³/jour.
Dépense actuelle : 17400€.

• **SUPPRESSEURS AU CHÂTEAU D'EAU :**
Coût total : 55000€, subventionné à hauteur de 19000€.

AU TOTAL, plus de 637000€ engagés pour l'eau et l'assainissement, avec 428000€ d'aides publiques.

MANDAT 2 2014 - 2019

VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

• **2014 – CONSOLIDATION DE LA FALAISE À L'ENTRÉE NORD DU VILLAGE** : Cette falaise s'était partiellement effondrée en plusieurs endroits. Elle représentait un risque, notamment pour les scolaires. Nous avons dû intervenir à plusieurs reprises pour que le département lance les travaux qui se sont déroulés en 2014.
Coût de l'opération : 300000€ (Département)

• **2014 / 2015 – AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE** : Ancien dossier repris par le cabinet CEREG. Nous avons réalisé les canalisations d'eaux pluviales, refait la voirie, mis en place des trottoirs, installé l'éclairage public, changé les lanternes et posé des gaines pour la fibre optique.
Montant total des travaux : 324300€
Subventions : 140000€

• **REMISE EN ÉTAT, CONSOLIDATION ET GOUDRONNAGE DES CHEMINS RURAUX SUITE AUX INONDATIONS DU 14/10/2014** : En octobre 2014, nous avons subi de grosses précipitations. Ces pluies avaient fortement endommagé les chemins qui desservent les terres agricoles.
Coût pris en charge par l'Etat : 243600€

GOUDRONNAGE DE DIVERSES VOIES

Nous avons refait la place de l'Horloge, le Planet, la rue des remparts, l'impasse Siméon, le chemin des clos d'Ozon. **Montant des travaux : 167300€.**

• **2015 – AMÉNAGEMENT DU STADE DE LA MADONE**
Nous avons fait réaliser un enrobé, dessiner des marquages au sol et placer des cages multisports qui ont été montées par un groupe de jeunes parents du quartier.
Dépense de fin de mandat : 6500€

• **2019 – AMÉNAGEMENT DE LA VOIE DE DESSERTE DE L'ÉCOLE** : Nous avons réalisé cette voie en utilisant la bande en terrain cédée par Irène François et ses enfants.
Montant des travaux : 100000€ Sub: 20000€ au titre des amendes de police et 20000€ de la part de la Région Occitanie

ÉCLAIRAGE PUBLIC

• **2019–2020 - CONSCIENTS DE LA VÉTUSTÉ DE NOS INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC,** Après un diagnostic subventionné(3000€), nous avons fait remplacer une grande partie de nos anciens points lumineux par des LED, permettant une réduction importante de la consommation électrique (12 % en 2018).
Projet 2020, amélioration de l'éclairage de l'ancien village, coût estimé : 22000€

BÂTIMENTS COMMUNAUX

• **2018-2020 - CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE ET D'UNE CANTINE**
C'est le projet phare de ce mandat. Le projet architectural a été confié au cabinet Prohin de Nimes. Jean-Michel a proposé les différences de niveaux du terrain : l'école est située au premier étage laissant au rez-de-chaussée un vaste préau dont certaines parties peuvent être transformées en classes. La cantine est installée au-dessous du hangar municipal gagnant en confort (isolation et installation d'éclairage correct).
Coût de l'école : 1022 k€ – Subvention : 420 k€
Coût de la cantine portée par le SIRP : 210 k€ – Subvention : 130 k€

MANDAT 3 2020 - 2025

• **CRÉATION D'UN LOCAL ASSOCIATIF 2021-2022**
Coût total :125771€ Invest. Mairie : 50907€
Subventions : Europe 56864€ La Région 18000€

• **RÉNOVATION DE LA GARDERIE 2022**
Coût total : 95215€ Invest. Mairie : 38673€
Subvention État : 35950€ Région : 20592€

• **TRAVERSÉE DU VILLAGE – T 2 – VOIRIE ET RÉSEAUX 2023**
Réseaux humides : 450691€ Voirie : 699085€
Subv.: Etat : 93000€ Dép. : 251062€
La Région : 47789€ Agence de l'eau : 44000€
Investissement Mairie : 713924€

• **AMÉNAGEMENT HALL MAIRIE ET DU BUREAU DU MAIRE 2023**
Investissement Mairie : 6750€

• **AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE : WC PUBLIC ET HALTE CYCLISTE 2023**
Coût total : 43491€ Invest. Mairie : 36191€
Subventions Département : 7300€
CCPU : en attente de versement

• **AMÉNAGEMENT D'UN PARKING RTE DE LA CAPELLE 2024**
Coût total : 22569€ investis par la Mairie

• **MAS CANZIANI DIVERS TRAVAUX ET INSTALLATIONS 2025** **Coût total : 31154€ investis par la Mairie.**

TOTAL GOUDRONNAGE SUR LE MANDAT : 119485€

UN VILLAGE TRANSFORMÉ

En l'espace de 18 ans, durant trois mandats municipaux (2008- 2026), **le village s'est progressivement transformé.**
Tel qu'il apparaît aujourd'hui, il résulte de la réflexion des élus qui successivement ont travaillé avec le maire.

GUIDÉ PAR DEUX PRINCIPES :

1. **Préserver le caractère original du village** avec ses rues étroites, ses vieilles maisons, sa situation toute en longueur sur le bord d'une faille, ses accès limités, son environnement agricole et boisé, sa rivière qui semble un ruisseau mais peut, en cas de crue, déborder et noyer la plaine vers Saint-Quentin,

2. **Donner de la vitalité à la commune** pour qu'elle ne se fige pas, en aménageant des espaces, en développant des services, en attirant de nouveaux habitants et en implantant des activités.

Ces deux lignes de conduite se retrouvent dans le PLU, engagé en 2009 et arrêté en avril 2013.

Le PADD, Projet d'aménagement et de développement durable (en ligne sur le site) est le document introductif où la commune définit sa politique urbaine et environnementale. De là découlent ses choix en matière d'occupation des sols.

LE PADD DE NOTRE PLU S'OUVRE SUR 8 ORIENTATIONS :

1. Maîtriser la croissance démographique
2. Organiser le développement urbain et renforcer la centralité du village
3. Favoriser la mixité sociale et générationnelle
4. Programmer les équipements publics nécessaires
5. Préserver l'agriculture et les terres agricoles
6. Protéger les milieux naturels et les paysages
7. Aménager et mettre en valeur les espaces publics et le patrimoine architectural
8. Prendre en compte les risques

Comment ces orientations ont-elles concrètement façonné le village, les exemples suivants permettront de le comprendre.des activités.
Ces deux lignes de conduite se retrouvent dans le PLU, engagé en 2009 et arrêté en avril 2013.

MAÎTRISER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Notre village n'est pas devenu au cours de ces années un village dortoir, satellite des bassins d'emploi les plus proches (Bagnols, Uzès, Nîmes, Alès). La population a augmenté modérément : **il y avait 365 ha en 2006, 388 en 2011, 421 en 2016, 415 en 2022.** En 2026, le recensement du mois de janvier devrait indiquer une évolution plus importante.Toutefois il reste encore des espaces à traiter aussi nous invitons tous les propriétaires à se mettre en conformité dans leur intérêt et pour le bien de tous.

RENFORCER LA CENTRALITÉ DU VILLAGE

Nous avons réussi à éviter l'étalement urbain ce qui, dans notre cas, aurait signifié un empiètement sur les terres agricoles à l'entrée sud, dans la plaine de Garrian. Ces zones agricoles ont été protégées dans le PLU où les limites de l'urbanisation avaient été dessinées : Projet Bouyer 2013

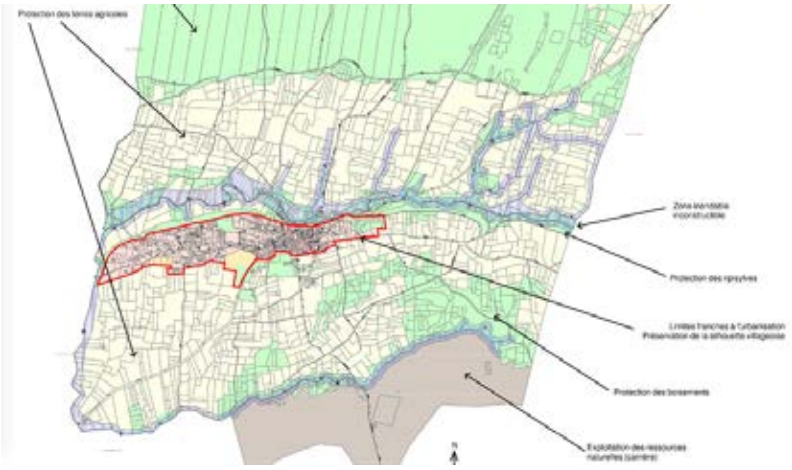

Le projet du lotissement, dit Bouyer à l'origine, s'inscrivait sur ce plan comme une avancée sur la plaine agricole. Devenu aujourd'hui le lotissement du Brugas, il a évolué au cours du temps vers plus de concentration et de centralité. Son emprise foncière a été réduite, du fait que la nouvelle école, prévue à cet endroit au départ, a a pu être finalement construite sur le site de l'école existante, plus au centre du village.
La silhouette du village a été mieux respectée dans la dernière mouture du projet.

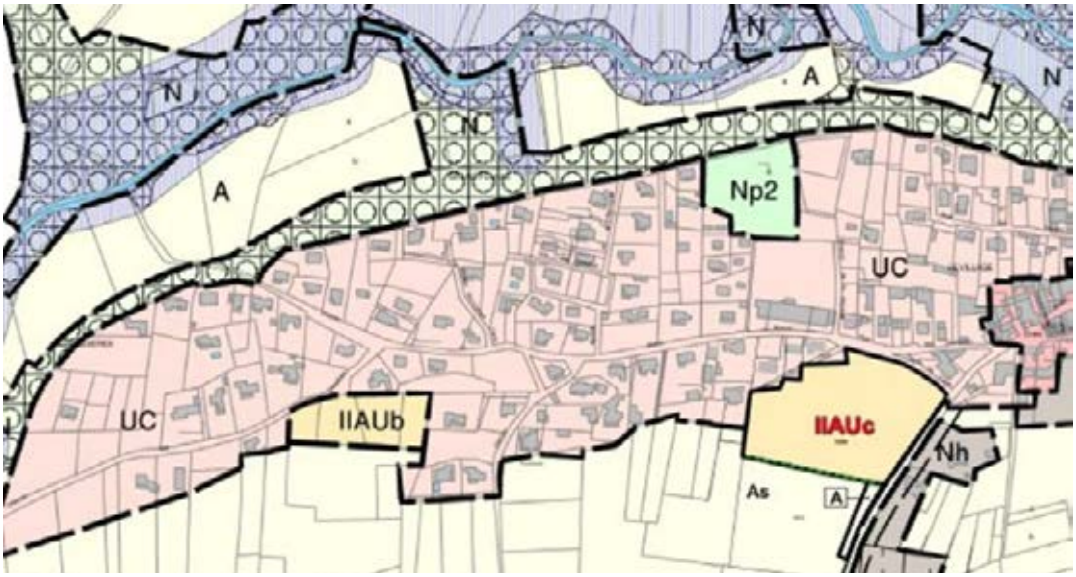

Projet Bouyer 2020

ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Entre la construction de maisons dans les dents creuses, la rénovation du bâti ancien et la réalisation du lotissement, **un équilibre a été trouvé pour assurer la mixité sociale et générationnelle.**
Cette croissance mesurée du village a permis de préserver le cadre de vie que les habitants apprécient.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :
Entre 2008 et 2013 : **52**
Entre 2014 et 2019 : **43** (4 permis modificatifs)
Entre 2020 et 2025 : **67** (13 modificatifs)
Ces permis recouvrent toutes les demandes d'urbanisme.

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ONT ÉTÉ RÉALISÉS OU RÉNOVÉS POUR AMÉLIORER LES SERVICES ET PRÉVOIR L'AVENIR

• **Bâtiments publics :** une médiathèque en (2010 -2012), des locaux repensés pour mieux accueillir le public à la mairie (2011-2013), une nouvelle école avec sa cantine (2016-2020), un local inter-associatif (2019-2020), la garderie (2022).

•**Eau et assainissement :** un schéma directeur d'eau potable (2009 - 2011), une station d'épuration à roseaux de 800 équivalents habitants (2010-2012), l'installation de surpresseurs au réservoir (2013) afin de mieux desservir les habitations en hauteur, une DUP (Déclaration d'utilité publique) pour augmenter notre prélèvement dans le captage (2015) et faire face à de nouveaux besoins en eau.

•**Voirie :** le goudronnage des rues, la création de voies (impasses et voie de l'école 2019), l'aménagement du chemin de Garrian (2013) et surtout, l'aménagement de la RD5 en 2 tranches (2015 et 2021), entre l'entrée nord et l'entrée du sud de la commune. Ce chantier, prévu avant 2008 pour sécuriser la traversée du village, a été aussi l'occasion de mettre en discrétion les réseaux et de canaliser l'eau pluviale.
Sur la D5, vers la sortie Nord, la falaise qui supporte la chaussée, menaçait de s'effondrer. Des travaux de soutènement importants ont été réalisés par le département en 2014.

•**Eclairage public :** la mairie a engagé avec le SMEG (syndicat mixte d'électricité du Gard) des travaux de rénovation de l'éclairage urbain. Parmi les effets obtenus, la réduction de notre consommation d'électricité grâce aux leds (ancien village - 2020) et à la programmation de l'éclairage public (2019 - coupure nocturne).

NOUS AVONS AMÉNAGÉ ET MIS EN VALEUR LES ESPACES PUBLICS ET LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Dans le vieux village, la municipalité a fait réaménager la **place de l'Eglise** dont le revêtement était très abîmé (2010). Des plantations sont aussi venues agrémenter le jardin de l'Eglise, les bancs ont été repeints : le jardin a retrouvé une fonction sociale avec les boulistes et les concerts de l'été.

Avec les travaux de la traversée du village, **la place de la mairie** a été modifiée : traitée pour signaler la nécessité de partager la chaussée entre piétons et véhicules et embellie avec des plantations autour de la croix (2021)

Pour compléter la rénovation de la place, un WC public et un abri-vélo ont été réalisés dans l'espace d'un abribus désaffecté, attenant à la mairie (2024) : une manière d'inciter à la mobilité douce et de rendre service aux gens de passage.

La place de l'horloge, où se trouve concentré le patrimoine architectural du village, souffre d'être colonisée par des voitures. Des supports à vélo et des barrières ont été installées pour limiter la présence des véhicules qui ne sont pas censés y stationner. D'autres dispositifs sont à l'étude.

Dans le nouveau village, ce sont deux sites verts et récréatifs qui ont été réaménagés.
• **La place de la Liberté au Grand Planas**, avec le concours du chantier d'insertion du Centre Social (réalisation du mur en pierres sèches en 2013)
• A la Madonne, **réhabilitation du plateau sportif** (2015) et création d'une aire de jeux pour enfants (2022)

Une des difficultés à résoudre dans le village est de concilier le développement urbain qui s'effectue à flanc de coteau, dans un espace resserré et l'accès aux différents quartiers sans dénaturer l'espace urbain par la circulation et le stationnement sur la voie publique.

Pour stationner, que l'on soit résident sans garage ou visiteur, des places ont été mises à disposition par la création de **deux parkings aux abords du vieux village** : au lotissement du Brugas et sur la route de La Capelle-Masmolène. Par ailleurs, quelques places avaient été prévues sur la D5 au nord lors de la première phase des travaux.

Au cours de ces 18 années, **la commune a reçu l'appui de bénévoles (le GPN) qui ont œuvré pour embellir l'espace public**. Ils ont créé et entretenu les îlots arborés ou fleuris aux entrées du village, sur certaines places, à l'école et le long de la voie d'accès au cimetière.
Et des particuliers se sont mis aussi à fleurir le devant de leur maison.

En matière de patrimoine architectural, la mairie dès 2008, a ouvert chantier très important : l**'acquisition et la protection de la façade Renaissance,** au 56 place de l'Horloge.
Avec l'aide des pouvoirs publics, ce monument historique remarquable a pu être intégré dans le patrimoine municipal et bénéficier de travaux de conservation.
Aujourd'hui, la façade Renaissance de Vallabrix fait partie des monuments visités par les personnes qui séjournent en Uzège : **parce qu'elle se situe depuis 2010 sur un espace public, elle est devenue un bien commun.**

La remise qui se trouvait à l'entrée de la cour du bâtiment a été transformée en 2021 en un local communal destiné aux associations. **Le bar associatif y a développé son activité, d'autres associations peuvent y trouver leur place puisqu'il s'agit d'un espace commun.**

PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS ET LES PAYSAGES : LA CARRIÈRE ET L'ALZON

En Uzège, la qualité des paysages s'impose à tous les visiteurs. C'est pour cela que des gens décident de venir s'installer depuis d'autres régions françaises ou depuis un pays étranger.
Les élus ont donc une responsabilité particulière pour la **préservation de cet environnement.**

Pendant des années, les différents conseils municipaux ont lutté avec les associations locales pour que la colline du Brugas située entre Vallabrix et Saint-Victor- des Oules soit réhabilitée au fur et à mesure de son exploitation.

La carrière de silice a été un sujet majeur, mobilisant les citoyens : il fallait veiller à ce que le sable entrainé par le ruissellement ne dégrade pas les cours d'eau en aval (l'Alzon et le Gardon), il fallait aussi exiger que les conditions soient réunies pour qu'une couverture végétale stabilise les fronts exposés à l'érosion.
Aujourd'hui l'exploitation se situe sur le versant de Saint-Victor-des-Oules mais la **préservation de la colline avec son massif forestier reste un enjeu majeur pour notre commune.**

En 18 ans, nous avons pu observer aussi les effets du changement climatique sur les milieux naturels et notamment sur le cours d'eau qui traverse la plaine agricole au Nord. L'Alzon aujourd'hui ne coule plus qu'en cas de grosses pluies et parfois un peu plus longtemps lorsqu'une année est particulièrement humide. On mesure par cette évolution la raréfaction de la ressource en eau et l'assèchement des sols qui en résulte. La ripisylve de l'Alzon, favorable à la biodiversité, est un milieu protégé mais qui se fragilise.

Préserver les cours d'eau, préserver plus globalement notre ressource en eau : nous avons pris des mesures au cours du dernier mandat pour inciter à un usage plus économe de l'eau, notamment par l**a tarification progressive**. Nous avons limité **l'usage de l'ancien captage** pour protéger, autant que possible, le milieu humide de la rivière.

Après deux années de grande chaleur, qui avaient asséché la végétation et les sols, l'été 2022 dans le Gard a été marqué par de nombreux incendies. Celui du 24 juillet est resté bien présent dans l'esprit des Vallabrixois qui ont vu les flammes se rapprocher du village par le sud-ouest. Le feu a parcouru 44 ha et brûlé 9 ha de forêt communale.
Après le risque inondation (épisodes de 2002 et 2014), le risque incendie s'est inscrit concrètement dans le paysage local.

PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES

Entre 2022 et 2024, les élus ont travaillé sur deux documents destinés à aider la population du village à se protéger contre les risques.

Le DICRIM, document d'information communal sur les risques majeurs, décrit les risques qui peuvent survenir dans la commune et la conduite à tenir pour y faire face. Ce livret est à disposition des habitants sous format papier à la mairie et sur le site internet de la commune *(www.vallabrix.com).*

Le PCS (plan communal de sauvegarde) décrit l'organisation mise place par la commune pour alerter la population et lui porter secours en cas d'événement majeur.
Le PCS est une procédure de mobilisation qui concerne les élus mais aussi les habitants capables d'apporter leur soutien, soit au sein d'une équipe médicale, soit au sein d'une équipe technique. Une procédure particulière pour donner l'alerte a été mise en place et expérimentée. Le PCS est aussi en ligne sur le site de la commune.

En cas d'événement majeur, chacun.e devient responsable de sa sécurité et de celle de ses proches : l'attention aux voisins et surtout aux personnes plus vulnérables fait partie de la culture du risque qui réunit tous les habitants de Vallabrix.

PARMI LES CHANTIERS QUI ONT ÉTÉ OUVERTS ET N'ONT PAS PU ABOUTIR, ON PEUT REGRETTER :

- La réhabilitation de la Grand Rue : chaussée et enfouissement des réseaux
- La mise en place d'une circulation douce : un pedibus et accompagnement vélo pour accéder à l'école
- La protection du petit patrimoine : lavoir, croix

L'Eglise de Vallabrix, un patrimoine mis en lumière par les concerts classiques necessite une rénovation dans les années à venir.

UN PEU D'HISTOIRE RÉCENTE

COMMENT ÉVOLUE UNE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT

ETAPE 1

Le projet Bouyer, devenu aujourd'hui le lotissement du Brugas, a commencé dès la fin de l'année 2009, avec la décision de réaliser un PLU (plan local d'urbanisme) pour la commune.

En avril 2013, lorsqu'il est achevé et approuvé, **le PLU contient une orientation d'aménagement sur le terrain du Grand Planas,** déjà pressenti pour une extension urbaine.
Elle se présente ainsi

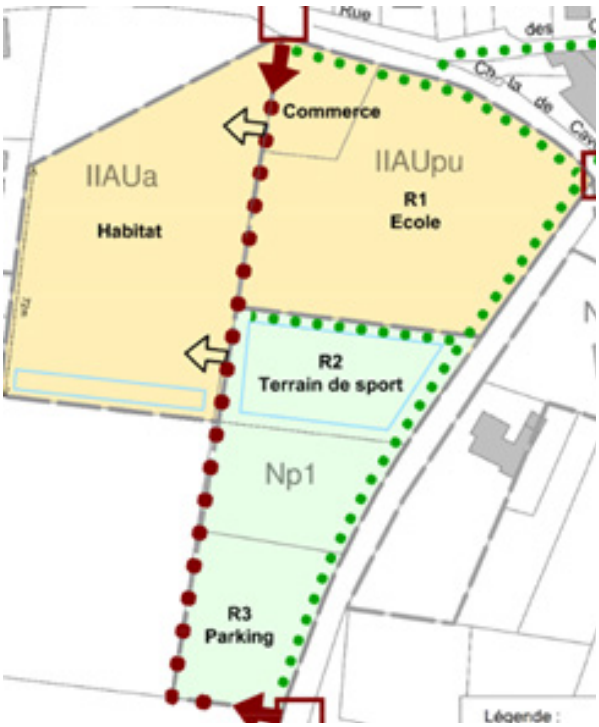

ETAPE 2

Un cabinet d'urbanisme est sollicité pour une étude de faisabilité. Il doit tenir compte de l'acquisition du terrain, qui rend l'opération plus onéreuse.

Tout en maintenant l'idée de la construction de l'école sur cet espace, **il donne une forme plus concise au projet :**

Néanmoins, l'équilibre économique de l'opération sous cette forme est jugé difficile à atteindre.

Et l'achat du terrain est toujours en négociation.

ETAPE 3

En quête d'une solution, et avec l'appui de l'EPF (Établissement Public Foncier Languedoc Roussillon), le conseil municipal en 2016 envisage d'inclure la cave coopérative dans le projet d'extension urbaine et de **limiter son emprise sur le terrain du Grand Planas.**
L'idée de construire l'école derrière la mairie ouvre une nouvelle perspective.
L'architecte conseil de l'EPF redessine le futur quartier en trois parties solidaires.

ETAPE 4

En 2019, le cabinet d'urbanisme Crouzet modifie l'orientation d'aménagement dans le PLU. **Le lotissement prend une nouvelle forme qui servira de base au plan de l'aménageur.** La partie cave coopérative a été abandonnée.

ETAPE 5

En 2020, l'aménageur Hectare, choisi par la commune et l'EPF, apporte au lotissement Le Brugas **sa forme définitive**, concentrée et intégrée dans la silhouette du village.
La partie Nord est cédée au **bailleur social Un toit pour tous, le cheminement piéton vers le cimetière, prévu dès l'origine, est maintenu.**

Odile Pernin-Vidal

DEUX ÉLUS DES PRÉCÉDENTS MANDATS ONT TRAVAILLÉ SUR LES QUESTIONS D'URBANISME

Francis Siméon
en 2008-2009 a doté la commune d'une carte communale et d'un schéma directeur assainissement et d'eau potable.

François Cordier
entre 2010 et 2013, a conduit les travaux du PLU.

LE PONT DU GÂ (GUÂ)

RENFORCEMENT OU RECONSTRUCTION ?

Comme son nom l'indique, ce pont est construit sur un passage à gué..
Cet ouvrage marque une volonté de progrès : en cette fin du 19ème siècle, la circulation doit impérativement être améliorée entre les territoires, et en particulier vers Bagnols-sur-Cèze. Encore aujourd'hui, ce pont nous permet de rejoindre Bagnols, ses commerces, ses médecins, son hôpital rapidement....

Nos archives nous mentionnent une date ; le 19 août 1888. Ce jour-là, le conseil municipal doit se prononcer sur l'enquête d'utilité publique concernant le chemin de Grande Communication D5 et la construction du pont qui va se situer « là où ce chemin se bifurque avec le chemin rural dit de Coulorgues », chemin, nous disent nos élus, qui doit rester libre comme avant les travaux. Le secteur de Coulorgues est particulièrement riche en cultures. Le maire est Augustin Boutaud.

Pendant les 25 ans qui suivent, l'Uzège vivra dans une valse d'innovations à vous tourner la tête : construction de mairies-écoles, cimetières déplacés, eau électricité timidement dans les maisons, téléphone, des gares et leurs trains, lignes de bus, bureau de tabac-épicerie à Vallabrix, coopératives, des jeunes qui vont travailler loin....ceci malgré une mévente du vin, des troubles sociaux, des modes de vie qui changent, des emprunts, une aide sociale communale et des déficits budgétaires qui demandent des budgets et impôts additionnels, ...

On élargit les routes, celle de Masmolène en 1910, notre D5 dans le village avec les maisons rabotées, façades reconstruites, des propriétaires à indemniser. Un souffle qui nous portera jusqu'à la guerre de 14.
Le 20 août 1925, le conseil municipal s'inquiète du mauvais état du pont du Gâ. Il est dangereux de l'emprunter. Le village se trouve isolé du chef-lieu, de Coulorgues notre grenier à grain...
Les gros véhicules comme les batteuses doivent passer par les cantons limitrophes, ce qui occasionne des retards importants pour les récoltes. Ce pont doit être renforcé, il y va de l'intérêt général.

Le 26 juillet 1926, le conseil approuve le projet proposé par le conseil général tout en souhaitant que l'ouvrage actuel soit maintenu pendant les travaux pour que la circulation reste possible.
La même année nous acceptons enfin les travaux d'abaissement de la chaussée sur la D5 entre les km 16,680 et 17,828 pour améliorer la circulation (liaison Bagnols-Vallabrix, grosso modo à partir du carrefour D5 et route qui rejoint Masmolène).
Nous sommes sous la mandature de Léon Bonnaud. Nous avions refusé ces travaux en 1909, nous avions alors deux emprunts dont un pour le projet d'adduction d'eau...

Le 20 février 1927 nous avons l'accord du département en date du 11 décembre 1926. Reconstruction au km 20,810. Un propriétaire cède « amiablement » le terrain nécessaire à la reconstruction du pont. En fait on lui achète son terrain selon l'estimation préfectorale. On parle de reconstruction au km 20,811 lors des ventes des terrains nécessaires. Nous demandons d'être dispensés de purger les hypothèques ainsi que de transcrire les actes d'une valeur de moins de 500 frs, il nous faut faire des économies...
(dessous du pont—renforts sur côtés)

A partir de cette date, le pont et ses travaux disparaissent des archives municipales. Le budget communal accuse en 1929 une forte hausse des dépenses : les travaux ? Renforcement ou reconstruction du pont ? Il n'a pas été élargi ce qui plaiderait pour un renforcement des sous-bassements. Au travers des broussailles nous voyons des arches en belles pierres de taille, rappelant plutôt une architecture 19ème siècle. Mais pourquoi acheter des terrains dans ce cas ?

Au prochain débroussaillage sous le pont, nous aurons peut-être la réponse avec des traces du pont de 1888.... Et des travaux qui ont suivi jusqu'à nous....
Ce pont mériterait plus d'attention étant donné son utilité.

Bernadette Voisin-Escoffier

GPN: GROUPE DES PASSIONNÉS DE LA NATURE

AMBROISIE

UNE PROLIFÉRATION INQUIÉTANTE ET ALLERGÈNE POUR LA POPULATION

Cette plante, désormais bien connue sur notre commune et dans l'ensemble du département, continue de se développer de façon significative.

Cette année, la présence d'ambroisie reste localisée aux mêmes sites, mais force est de constater qu'aucune opération d'arrachage n'a été réalisée le long des chemins. Par conséquent, un nombre croissant de personnes développent des allergies au pollen.

Aucune journée d'arrachage n'a été organisée sur le chemin de la carrière, principalement en raison du fauchage préalable, puis pour observer la possible installation de la chrysomèle de l'ambroisie sur notre territoire.

Nous pouvons nous appuyer sur l'expérience du GPN, et de quelques villageois pour venir à bout de cet arbre.

Ophraella communa, un coléoptère se nourrissant exclusivement d'ambroisie, a été introduit en Italie en 2007, observé en région Rhône-Alpes en 2023, puis signalé à Roquemaure en 2024.

Ophraella communa

Jeune plant Ambroisie

Elle n'a pas été détectée durant l'été écoulé. Nous espérons cependant son établissement à Vallabrix à l'horizon 2026.

M. Christophe Gaillard a aimablement mis à disposition une parcelle afin de conduire une expérimentation.

Le 23 octobre, un ingénieur de l'INRAE est intervenu pour installer ce coléoptère dans le but d'observer sa survie au cours de l'hiver.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le référent de Vallabrix : Hervé DEPASSE, courriel : **joethdps@sfr.fr**

TRI & COMPOSTAGE

OPTIMISER LE TRI SÉLECTIF ET VALORISER LE COMPOSTAGE

LES SACS JAUNES ONT FAVORISÉ LE TRI DES EMBALLAGES.

NOUS AVONS ENCORE À PROGRESSER EN :

1- Privilégiant l'achat de vrac

2- Optimisant le remplissage du sac

3- Pliant ou/et découpant les cartons

4- Ecrasant les bouteilles plastiques

Effectivement, il convient de laisser le moins d'espace possible. Il n'est pas exclu que les sacs non pleins ne soient plus ramassés.

Favorisons le recyclage du plastique par de simples actions citées ci-dessus.

Nous œuvrons collectivement afin de préserver un village beau et propre, dans l'intérêt et le bien-être de tous les habitants. Cet engagement commun permet à chacun de profiter d'un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement.

Aussi nous vous rappelons encore que les sacs jaunes doivent être mis en évidence seulement le mercredi soir et pas avant.

Ce n'est pas très agréable de voir les sacs pendus ou au sol et quelquefois éventrés.

A titre d'exemple, Hervé qui utilise un composteur, a pesé ses déchets pendant un an. Voici les résultats 2024, comparés à la pesée de 2008.

Type	Quantité en 2024 deux personnes	Quantité en 2008 deux personnes	Sictomu en 2024 par habitant (1)
Emballage	22 kg	36 kg	32 kg
Papier	21 kg	104 kg	16 kg
ResTE (2)	26 kg	96 kg	215kg
Verre	84kg	76kg	53kg
Compost	234kg	180kg	non quantifié

(1) La moyenne par habitant du Sictomu : Source Sictomu
(2) Bac marron

Cet exemple comparatif montre que nous avons encore du chemin à parcourir, et des efforts à faire. Ce sont bien les 215kg de ResTE par habitant qui vont être enfouis.

Nous tenons à rappeler que le tri à la source est obligatoire depuis un an. Les coûts liés au traitement des déchets connaissent une augmentation annuelle.
Afin de maîtriser ces dépenses (financées par la Taxe Ordures Ménagères – voir votre feuille Taxe Foncière), il est essentiel de réduire le volume des déchets produits. Cette démarche requiert l'engagement de chacun.

Un chiffre qui doit nous interpeler : 67 % du contenu du bac marron ne respecte pas les consignes de tri.

Cela signifie que le contenu de plus de deux camions sur trois ne devrait pas être dirigé vers l'enfouissement. Il est donc nécessaire d'améliorer nos pratiques de tri des déchets.

Le centre d'enfouissement de Bellegarde approche de sa capacité maximale, ce qui soulève la question de la localisation d'un futur site d'enfouissement.

La commune de Vallabrix pourrait-elle être concernée ? Quel citoyen est prêt à accepter un site d'enfouissement sur sa commune ?

Le 26 novembre 2024 a eu lieu deux visites gratuites du centre d'enfouissement de Bellegarde qui pour celles et ceux qui ont pu y participer aura donné un autre regard sur nos déchets.

Par ailleurs, au moins un tiers de nos déchets sont compostables, ce qui constitue une solution particulièrement adaptée pour la préservation de l'environnement.

Le compostage individuel permet de récolter du bon terreau pour ses plantes et ainsi de faire des économies. On maitrise soi-même les apports et la gestion de matière sèche que vous pouvez récupérer en déchetterie, sur le tas situé à droite en rentrant.

Le compostage partagé est plus contraignant au niveau des apports, il faut bien respecter les consignes que vous avez reçues, ou que nous vous donnerons en vous inscrivant à la convention avec le sictomu. Un certain nombre de personnes ne sont pas encore inscrites. Nous vous incitons à vous inscrire, vous recevrez un « bio-seau » destiné à la collecte de vos déchets de cuisine.

Le référent de site ou le référent communal passe remplir le bac de matière sèche, et mélange le bac d'apport. Si vous voyez des mouches et moucherons c'est que la personne qui est passée avant vous n'a pas mis de matière sèche par-dessus son dépôt : Faites le, vous respecterez ainsi le travail des bénévoles.

Pour réussir et progresser ensemble, nous recommandons que tous les utilisateurs du service de compostage suivent la formation gratuite de 45 minutes proposée par le Sictomu.

Inscrivez-vous en ligne sur le site Sictomu.fr, ou contactez les référents qui vous aideront et vous guiderons :

Rodolphe LENOIR - 0466203070 - rodolphe.lenoir@sfr.fr
Hervé DEPASSE - 0466031824 - joethdps@sfr.fr

ENTRETIEN DU VILLAGE

LES NOUVELLES DU GPN

Au cœur du village, le GPN sème la passion de la nature et transforme, saison après saison, notre environnement grâce à l'engagement et à l'enthousiasme de ses bénévoles.

Le GPN a deux activités principales. Effectivement, Il y a ceux qui se baladent le dimanche, et ceux qui travaillent le lundi. Parfois ce sont les mêmes personnes, elles aiment toutes la nature et notre village. Depuis 2007, nous organisons des balades nature chaque deuxième dimanche du mois pour découvrir la faune et la flore.

Tous les villageois qui aiment la nature peuvent se joindre à nous simplement par curiosité de l'environnement naturel. Notre association fonctionne exclusivement grâce à l'engagement de bénévoles.

Il n'y a ni adhésion, ni inscription préalable ; la participation est libre. Le point de rendez-vous pour chaque sortie se situe devant la mairie à 9h00, pour une balade d'environ deux heures consacrée à la découverte du patrimoine naturel local.

Venez nous rejoindre !

Le livret des arbres de Vallabrix est référencé à l'office du tourisme d'Uzès.

Vous pouvez télécharger les parcours avec les liens suivants :
https://www.uzes-pontdugard.com/itineraire/sentier-des-arbres-boucle-nord/
https://www.uzes-pontdugard.com/itineraire/sentier-des-arbres-boucle-sud/

Le groupe de bénévoles travaille tous les lundis matin (sauf en cas de pluie bien évidemment). Le but est de végétaliser les espaces de la commune, et d'intervenir par de « petits » travaux d'embellissement ici où là.

L'espace des Castagniers qui se situe devant la déchetterie n'est pas assez connu par les habitants. Cet espace est laissé libre pour la protection des espèces animales et végétales depuis 2017.
Nous nous efforçons de planter de nouvelles espèces et de laisser en jachère la plus grande partie.
Nous mettons chaque année du broyat disponible à deux pas que l'on peut avoir en grande quantité.

L'un des derniers chantiers réalisés a été de remonter un mur écroulé depuis plusieurs années devant le cimetière.
Nous remercions les aimables donateurs pour le sable et les pierres ayant servi à la reconstruction : Mme Daurat et Mr Dolladille.

Nous avons continué les plantations et mis du broyat. A la demande des enseignants nous avons enlevé les romarins du jardin de l'école puis nous les avons replantés sur le cheminement le long de la route d'Uzès.

Cette année nous avons également remplacé les plantes assoiffées par la canicule, et mis en place quelques-unes près du stade.

Dans le village nous avons créé et végétalisé des espaces.
A cette occasion, les riverains proches nous ont dit avec plein d'élan : « c'est bien je vais pouvoir enlever les herbes indésirables et arroser l'été, merci pour votre action »

Dans les faits, nous constatons trop peu d'initiatives individuelles. N'hésitez pas à intervenir proche et autour de chez vous, c'est ensemble que nous embellirons notre village. Si vous avez besoin d'avis et de conseils, contactez-nous.

Chaque année nous commandons des plantes à l'ESAT OSARIS pour agrémenter nos parterres et ainsi notre commune participe à la formation des personnes en situation de handicap de cette structure.

Afin de mieux gérer la ripisylve au bord de l'Alzon nous avons reçu un ingénieur des rivières. (ETBP des Gardons).

Nous continuons à entretenir les sentiers Charlie et du Crouzas, n'hésitez pas à nous contacter pour un arbre tombé ou autre difficulté sur le parcours.

Si vous aimez « gratouiller la terre, et voir pousser une plante mise en place quelques mois auparavant », venez nous rejoindre le lundi, nous vous assurons une ambiance amicale.

Contact pour le GPN :
Hervé DEPASSE / **joethdps@sfr.fr**

LE VULCAIN

Le Vulcain ou Amiral pond ses œufs sous les feuilles d'orties la plante hôte. Les larves naissent 4 à 10 jours plus tard et vont se nourrir sur la plante pendant 2 à 4 semaines au cours desquelles auront lieu plusieurs mues ; à la dernière mue la chenille s'enroule dans un cocon que l'on appelle la chrysalide, elle se transforme à l'intérieur en papillon en 1 à 2 semaines, ensuite le papillon sort de sa chrysalide et se met à voler. Il vit entre 6 et 12 mois.

APTENIA CORDIFOLIA

Plante succulente au port rampant, elle pousse sans entretien dans le Sud de la France. Ses petites fleurs rouges offrent de belles cascades
Les tiges peuvent atteindre 60 cm de longueur mais la plante s'étale grâce à ses racines qui se marcottent d'elles-mêmes dans le sol, Des fleurs en forme de petites marguerites rouges, roses à cœur jaune. Ces feuilles, comestibles, peuvent être ajoutées à vos salades, auxquelles elles apportent leur petite note acidulée.

ASSOCIATIONS
SPORTS & LOISIRS

Notre Assemblée Générale 2025 s'est tenue le samedi 21 juin.
Le bureau se compose de Carmen MAZIER, Présidente, Régine GREER et Brigitte RIBES, trésorières, Ghislaine CHARMASSON, Jean-Pierre MEYER, Catherine DEPASSE, secrétaires.

Plus de 60 adhérents y ont participé sur les 142 adhérents inscrits à l'association cette année. Une succulente paëlla a été servie pour plus de 90 convives. Une soirée dansante a clos la soirée à laquelle tous les vallabrixois étaient invités à l'occasion de la fête de la musique.

Nos manifestations : Un apéritif de bienvenue, un marché de Noël, une bourse aux jouets, la galette des rois, la visite du musée de la Soie à St Hyppolyte du Fort, une soirée karaoké, une soirée latino. 2 ateliers Swing, une conférence sur la ville d'Arles (en partenariat avec la fenêtre à meneaux) ont été proposés également.

Nous essayons de programmer chaque année un voyage. Pour 2025, nous nous sommes déplacés à Agde pour une visite de la villa Laurens.
L'association a participé à un tournoi Pétanque avec le club d'Arpaillargues.
Cette année encore, le nombre d'adhérents est important et en augmentation. 151 personnes se retrouvent autour d'activités variées. Danse, Pilates, yoga, chorale, gymnastique, pétanque, ping -Pong, randonnée, jeux de société, vélo.

Un apéritif dinatoire offert par l'association aux adhérents a eu lieu le 7 novembre 2025.

Nous prévoyons un vide-greniers pour le printemps 2026 en plus de nos évènements devenus incontournables : Bourse aux jouets et vide-dressing, le 15 novembre ; marché de Noël, le 30 novembre.
Tout au long du vide-dressing et de la bourse aux jouets, l'association des parents d'élèves s'est jointe à nous pour proposer une vente de crêpes.
Les choristes ont participé, le 25 novembre à une soirée organisée par Les Soroptimistes pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

Sports et Loisirs est une association qui a à cœur de proposer des moments conviviaux et de partage pour ses adhérents et l'ensemble des vallabrixois.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou nous demander de plus amples renseignements :
vallabrixsportsloisirs@laposte.net

VITAE

« Vallabrix, Initiative,Tradition, Accueil, Environnement. »

L'association VITAE a été constituée le 9 juin 2009 avec modification des statuts et changement de siège social domicilié à la mairie de Vallabrix.

ELLE A POUR OBJET SELON NOS STATUTS :

- Promouvoir et développer la vie sociale et citoyenne à Vallabrix, en participant au MARATHON DES ARTS co-organisé avec « La fenêtre à meneaux ».
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine de Vallabrix.
- Promouvoir le développement durable à Vallabrix, principalement la protection de son environnement en particulier en matière d'urbanisme et de paysage dont la réhabilitation du site de la carrière.

Ces dernières années, le conseil d'administration a suivi les projets municipaux concernant les rénovations, la médiathèque, la station dépuration, la construction de l'école, et du lotissement du BRUGAS jusqu'à la réalisation de logements sociaux...

L'association est adhérente à l'association des Amis du Parc Naturel des Garrigues gardoises dont certains membres font partie du conseil d'administration.

La carrière FULCHIRON continue de retenir toute notre attention en matière de protection de notre environnement. Nous participons activement à la commission de Suivi des Sites (CSS) et devons rester vigilants face au projet d'extension d'exploitation côté Est.

Pour en savoir plus, vous êtes invités à l'assemblée générale lundi 12 janvier 2026 à 18 h à la salle polyvalente de Vallabrix. Le verre de l'amitié clôturera la réunion.

Pour soutenir nos actions : rejoignez nous et adhérez : 10€ par personne

Catherine DEPASSE : Présidente 0633279149

LE COEUR DES FEMMES

Le Cœur des Femmes : offrir un temps de répit aux femmes touchées par un cancer du sein métastatique

À Vallabrix, une nouvelle association va bientôt fêter ses 1 an !

Le Cœur des Femmes porte un projet plein d'espoir : celui de créer des séjours de répits pour les femmes atteintes d'un cancer du sein métastatique.

Ces séjours, organisés dans un cadre apaisant et sécurisant, permettront à ces femmes de souffler, se ressourcer et retrouver un peu de légèreté.

Au programme : Yoga, relaxation corporelle, poterie, chant et moments de convivialité.

associationlecoeurdesfemmes@gmail.com

L'objectif est simple mais essentiel : soulager le quotidien de ces femmes, apaiser les tensions, rompre l'isolement et restaurer l'estime de soi.

Au-delà de ces séjours, l'association souhaite créer une véritable dynamique solidaire locale, en s'appuyant sur des partenaires et des entreprises prêtes à soutenir ce projet féminin.
L'association lance un appel aux mécènes et aux financeurs pour faire de ce projet une réalité en 2026.

Pour en savoir plus ou apporter votre soutien:
Morgane Bauvais : 066438118
Facebook / Instagram : association le cœur des Femmes

Morgane Bauvais-Ghislain
Socio-esthéticienne,
Yoga-thérapie / Yoga Féminin
0664381188

LA FENÊTRE À MENEAUX

Association pour la gestion et l'animation de la médiathèque, elle organise des spectacles, des expositions et des ateliers, notamment en lien avec l'école.

La médiathèque propose ses murs aux artistes locaux amateurs pour l'exposition de leurs créations.
Cathy a présenté des peintures à l'huile couvrant plusieurs périodes de sa pratique picturale.
Natures mortes, paysages, marines : une production diverse où chacun peut trouver un sujet à son goût.

En avril, le comédien **Philippe Durand est revenu à Vallabrix pour donner un nouveau spectacle: Larzac !**

On l'avait déjà applaudi lorsqu'il interprétait, *Parole de Fralibs*, un spectacle sur les ouvriers de l'usine Lipthon de Gemenos, luttant pour sauvegarder leur entreprise.

Pour Larzac, il a repris le même principe : d'une longue période d'interviews documentaires, il tire les différentes voix qu'il interprète sur scène. Chacune parle, à sa manière, d'une expérience sociale unique.

Le Larzac occupé, puis autogéré, revit dans ses multiples facettes.

Un spectacle programmé par l'ATP en partenariat avec l'association

---

Au mois de mai ont lieu, partout en France, des expositions d'artistes graveurs : **c'est manifestampe.**

Maria Gallice est venue exposer ses gravures, estampes, monotypes à la médiathèque, qui manquait de hauteur pour ses grands formats.

Les œuvres de Maria étaient toutes inspirées par le thème de l'arbre : une savante variation.

L'exposition faisait partie de la Fête de l'Arbre organisée par l'Abrixbar.
Un grand merci à Carlos Gallice pour ses projets d'affiche.

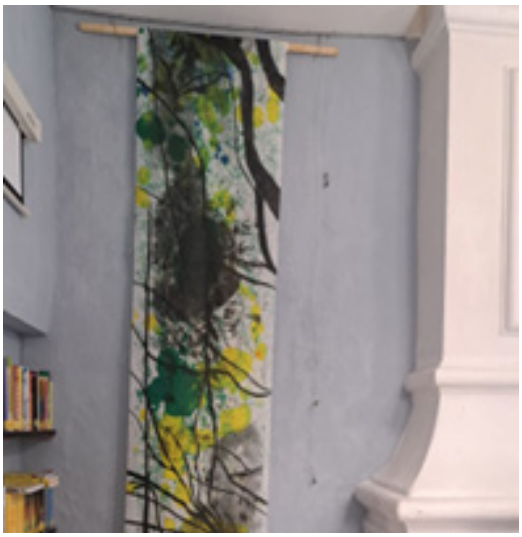

9ÈME ÉDITION DE POÉSIE EN GARRIGUES, DANS UNE VERSION PLUS LIMITÉE – 13 JUIN 2025

Il n'y avait pas de poète invité cette année. Denis Lanoy, de la Maison Théâtre des Littératures à Voix Hautes de Nîmes, a animé un atelier d'écriture poétique avec les élèves de CM1 CM2. Comme à chaque fois, les enfants se sont montrés créatifs, laissant leur imaginaire entraîner les mots. L'humour, la fantaisie et le plaisir de créer des textes ont guidé les enfants pendant toute une journée.

LES MINISTRINGS - 17 OCTOBRE 2025

Une formation musicale composée d'enfants et d'adolescents qui joue pour d'autres enfants. Cette rencontre a eu lieu le 17 octobre.
Les jeunes musiciens du conservatoire de Lausanne ont remporté un grand succès auprès de leur public. Par leur aisance et leur capacité à former un orchestre dynamique, ils ont séduit les élèves de l'école et les adultes venus les écouter.
Un spectacle accueilli à Vallabrix grâce à l'association **Mandela for ever Young d'Avignon**

EN CLASSE ! EXPOSITION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES - NOVEMBRE 2025

En Novembre à Vallabrix : une exposition sur l'histoire de l'école primaire dans le Gard. Pour apprendre toujours et mesurer les effets de politiques volontaristes sur le développement de la scolarisation.
Et ne pas oublier que l'école pour toutes et tous, gratuite, laïque et obligatoire est une conquête au bénéfice des enfants, un espace de liberté.

Tristan Picard présente l'exposition aux enfants de maternelle.

A VENIR

- Une exposition sur l'école à Vallabrix à partir des recherches historiques de Bernadette Voisin et des documents personnels d'habitants du village.
- Une exposition de Claude Auroy (fin janvier- février) intitulée Mon Ciné-Club

MUSIQUE SANS MESURE

À L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE

NOUVELLE PROGRAMMATION PREVUE POUR 2026

paulsnelgrove47@gmail.com

Fidèle à sa mission de créer des événements musicaux classiques de haut niveau en Uzège, l'association Musique sans Mesure a organisé cette année encore des concerts exceptionnels, avec le soutien de la mairie de Vallabrix.

En novembre 2024, les mélomanes locaux ont eu le privilège rare d'entendre le jeune virtuose charismatique **François Pineau-Benoît interpréter les 24 Caprices pour violon seul du maître vénitien Niccolo Paganini (1782-1840),** lors de deux concerts. Les douze premières Caprices ont été jouées au Salon Racine de la mairie d'Uzès et les douze autres à l'église de Vallabrix, le lendemain. Lors des deux concerts, les œuvres de Paganini ont été complétées par des Partitas de Bach.

Le mois d'août a vu le retour très apprécié du Quatuor du Soleil, déjà connu des années précédentes, pour un riche programme de chefs-d'œuvre pour quatuor à cordes de Mozart, Turina et Schubert.
Ce fut le premier des trois concerts du mois d'août au jardin public de Vallabrix, pour lesquels le CCPU a généreusement fourni la scène et les chaises. Le prochain événement en plein air du mois d'août était **un délicieux concert commenté d'arrangements de musiques de films, interprété par Béatrice Fontaine (soprano), Magali Pyka de Coster (harpe) et Nicolas Delclaud (violon).** La solidarité locale a permis de mettre en place l'équipement nécessaire pour amplifier la narration et projeter les affiches des films concernés sur un écran, en l'occurrence le mur extérieur de l'église ! Plus tard dans le mois, **le merveilleux Trio Sonans (soprano, harpe et cor français) a donné le troisième concert dans le jardin public, avec des mélodies françaises et de la musique de salon du début du XXe siècle.**

La harpiste et le corniste ont ponctué le concert par des explications fascinantes du fonctionnement de leurs instruments respectifs, que le public a tendance à ignorer. **La violoniste locale Nicole Collon locale s'est jointe aux trois autres musiciens lors de ce concert.**
La veille, le trio avait interprété un programme différent mais similaire au Salon Racine, suscitant le même enthousiasme chez le public qu'à Vallabrix. Les conditions météorologiques ont été parfaites pour chaque concert donné sous les étoiles.

En novembre, le brillant François Pineau-Benois est revenu en Uzège pour interpréter les six Sonates pour violon seul du violoniste et compositeur belge Eugène Ysaÿe (1858-1931) et des Partitas de Bach.
Les interprétations en direct de l'intégrale des sonates pour violon seul d'Ysaÿe sont rares et cet événement était donc particulièrement important pour les mélomanes avertis. Le violoniste a joué les trois premières sonates, accompagnées de la troisième Partita de Bach, au Temple d'Uzès, où il a reçu une standing ovation. Le lendemain, il a interprété les trois autres, dans la charmante église de Vallabrix, avec la deuxième Partita de Bach, éblouissant une fois de plus le public par sa maîtrise technique et sa sensibilité artistique.

Artiste virtuose, François Pineau-Benois se rend très accessible au public en se prêtant à un échange avant ses concerts.

Les projets de l'association pour 2026 comprennent davantage de Bach pour violon solo, ainsi que davantage de musique de chambre et de musique de film, en plein air, au mois d'août.

Musiques de films - Arrangements de Nicolas Delclaud Août 2025

Quatuor du soleil - Août 2025

L'ABRIX BAR

LA SAISON CULTURELLE D'ÉTÉ

L'année 2025 a marqué les dix ans de la création du l'abrix, dix ans d'évènements, de projets et d'évolution.
Notre objectif reste inchangé : proposer un lieu de vie populaire et une programmation artistique variée, accessible et conviviale, tout en renforçant le lien social et l'ancrage territorial de la culture.

UNE DYNAMIQUE CULTURELLE AU CŒUR DU VILLAGE

Cette année, Vallabrix a vécu au rythme de nombreux rendez-vous marquants.
Nous avons accueilli l'artiste Mateo Langlois, artiste toulousain en résidence au studio Doma, studio de musique récemment crée à Vallabrix qui propose aux artistes un cadre idéal pour leur travail.

Au mois de mai, nous avons organisé la **Fête de l'Arbre,** événement fédérateur associant ateliers nature, spectacles, jeux et rencontres intergénérationnelles. Evènement réalisé en collaboration avec plusieurs associations du village et d'autres structures du territoire.

Le 14 juin nous avons une nouvelle fois célébré **Total Festum** avec le spectacle participatif Le Feu de Briga, réunissant enfants, familles et voisins autour de notre imaginaire local et du mythe de la Brigande. Nous avons mis en place plusieurs ateliers à l'école avec 4 intervenants, Julie Vuoso (chorégraphe), Anne Dessertine (costumière), Loic Mahouin (artiste plasticien) & Virginie Becamel (musicienne).

Les enfants ont beaucoup apprécié ces moments et la partcipation aux ateliers et le spectacle. Nous avons pour projets de reproduire l'expérience en partenariat avec l'école l'année prochaine.
L'été a débuté en beauté avec le concert exceptionnel de **Zanmari Baré**, figure majeure du maloya réunionnais. Sa venue à Vallabrix a offrt au village un moment musical rare, empreint d'émotion et de partage.

Puis **la 4e édition du Woodbrix Festival** a rassemblé petits et grands autour de trois jours de concerts, cinéma en plein air, ateliers, DJ sets, jeux et banquet final. Le festival s'affirme d'année en année comme un moment incontournable de convivialité et de rencontres dans notre commune.

En août, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Justine Blue** et son quintet. Sa voix profonde et son univers mêlant soul, blues et jazz ont offert au public un moment chaleureux et poétique, dans une atmosphère conviviale et bienveillante, fidèle à l'esprit de l'Abrix.

Enfin, la saison estivale s'est terminée avec **Tonton Alex** dans les jardins publics, en partenariat avec La Moba, pour une soirée reggae dub festive et populaire, réunissant un public intergénérationnel dans la bonne humeur.

LA RÉSIDENCE D'ÉTÉ DES QUICAILLEURS

Pour la onzième année consécutive, elles n'ont jamais loupé un rendez vous !!
Cet été, le projet fut la mise en scène d'un dîner spectacle avec les enfants du village et quelques adultes avec une restitution à l'abrix.
Un grand moment de comedie et de rebondissement qui a ravi petits et grands !

UNE ACTION CULTURELLE QUI RAYONNE AU-DELÀ

Si Vallabrix demeure notre ancrage principal, nous avons également mené cette année plusieurs actions culturelles hors du village : résidences d'artistes, concerts partenaires, soirées cinéma…
Ces initiatives prolongent l'esprit de l'Abrix, font rayonner notre commune et nourrissent notre projet en créant de nouvelles synergies artistiques et humaines.
Avec plusieurs milliers de participants aux événements de l'année, l'Abrix Bar confirme sa place comme acteur culturel engagé sur le territoire. Grâce à nos partenaires, aux bénévoles,
aux artistes et à la participation enthousiaste des habitants, nous continuerons en 2026 à proposer des moments culturels ouverts, chaleureux et ambitieux pour Vallabrix.

LES ATELIERS A L'ANNÉE

Si Vallabrix demeure notre ancrage principal, nous avons également mené cette année plusieurs actions culturelles hors du village : résidences d'artistes, concerts partenaires, soirées cinéma…

DES ATELIERS CORPS ET MOUVEMENT

Julie Vuoso, artiste chorégraphique et membre fondatrice de l'association les Quincailleurs, a proposé plusieurs rendez vous au foyer du village tout l'hiver. Ces moments ont permis aux partcipants de travailler sur une ballade sensible et poétique qui s'est déroulé pendant la fête de l'arbre.

LE PROJET DE L'ABRIX POUR LES JEUNES

Avec le soutien de la CAF, l'Abrix développe cette année un projet global dédié à la jeunesse du village.
L'objectif : proposer des animations variées tout au long de l'année afin de dynamiser la vie locale, créer du lien et encourager la transmission entre générations — des valeurs chères à notre association.

DES ATELIERS CRÉATIFS POUR LES ENFANTS DU VILLAGE

Tout au long de l'année, et particulièrement tous les mercredis matin en période scolaire, l'Abrix ouvre ses portes aux plus jeunes. Nous accueillons une dizaine d'enfants, accompagnés de quelques parents, pour des ateliers créatifs animés par différents intervenants (renseignements à abrixbar@gmail.com).
Ces moments sont l'occasion pour les enfants de découvrir des pratiques artistiques variées, d'explorer des matériaux, d'expérimenter et de laisser libre cours à leur imagination. Ces rendez-vous hebdomadaires participent pleinement à l'identité du lieu : un espace de création, d'échange et de partage. Ils contribuent également à faire de l'Abrix un lieu d'accueil vivant et ouvert, où se croisent familles, artistes, habitants et bénévoles autour d'activités culturelles et sociales variées.

DES PROJETS POUR TOUS LES GOÛTS !

HALLOWEN

Avec l'aide de Loïc Mahouin, Géraldine Guin et d'autres parents des ateliers de décoration ont été organisés sur trois jours pour préparer la fête d'Halloween.
Les enfants ont redoublé de créativité pour transformer la salle des fêtes en un véritable repaire de monstres et de citrouilles. Résultat : une soirée pleine de frissons et de bonne humeur !
Soirée en partenariat avec l'APE

LE LUDOBRIX

Des après-midis jeux sont proposés aux familles, encadrés par deux animateurs passionnés.
L'occasion de découvrir de nouveaux jeux, de partager un moment convivial et de rire ensemble autour d'un plateau.

LES SOIRÉES ADOS À LA CASCAILLE

Pendant les vacances scolaires, place aux soirées ciné-popcorn !
Un premier RDV à eu lieu le mercredi 29 octobre aux adolescents de se retrouver dans une ambiance détendue, de s'approprier le local et de faire vivre pleinement cet espace partagé.
Expérience à renouveller dès que possible !
En prévision pour 2026, un festival jeune public est prévu au mois d'été, des résidences de créations avec les Quincailleurs, des soirées loups garous au foyer etc.

DU NOUVEAU A L'ÉPICERIX

Une nouvelle équipe s'est constituée pour redynamiser l'Épicerix autour d'un projet de groupement d'achat.
Une fois par mois, nous organisons une commande groupée auprès d'un grossiste bio, permettant aux participants de bénéficier de tarifs préférentiels tout en soutenant une démarche collective et responsable.
L'idée est également d'inviter des producteurs locaux lors des distributions afin qu'ils puissent présenter et vendre directement leurs produits.
Une belle occasion de favoriser les circuits courts et de créer du lien entre habitants et producteurs.
Ces commandes mensuelles permettront aussi de remplir les rayons de l'Épicerix, où vous pourrez retrouver une belle sélection de produits secs, ainsi que des produits frais comme le fromage de chèvre ou le pain local.

Plus d'info sur le groupement d'achat : abrixbar@gmail.com

L'Abrix Bar poursuit donc sa lancée après 10 ans d'existence, le projet s'est structuré, affirmé et a su se développer bien au-delà du simple lieu de rencontre.
Aujourd'hui, l'Abrix porte de nombreux projets sur le territoire, mêlant culture, jeunesse et moments conviviaux.

Nous espérons continuer à être présents aussi longtemps que possible dans la vie du village, en proposant des événements artistiques de qualité et en animant le territoire dans une dynamique joyeuse et rassembleuse.

Car c'est en créant des moments et des imaginaires communs que nous pourrons avancer ensemble vers un avenir plus apaisé, un avenir où les difficultés extérieures ne seront plus des obstacles, mais des occasions de trouver des solutions collectives.
2026 sera donc une année ou nous allons nous rassembler, contre toute attente vu le contexte actuel, mais nous garderons le cap !

VIE ASSOCIATIVE / **FÊTE DES VOISINS**

FÊTE DES VOISINS AU PLANET

Depuis quinze ans, Magali et Vincent Martinez, avec leurs plus proches voisins, rassemblent les habitants de leur quartier. C'était la 10ème édition cette année, ambiance locale et internationale : au menu, un poulet mariné à la façon créole, un saumon d'origine chilienne, un aïoli savoureux et même un vin blanc des coteaux suisses pour accompagner les plats partagés.
Chaque fête est l'occasion d'accueillir de nouveaux voisins et de célébrer le plaisir des rencontres autour d'une grande table.Cette édition est dédiée à Jackie François, la meilleure voisine du Planet.

NOTRE FOUR-VEIL
DE LA BOULE A LA BAGUETTE

Le pain nous accompagne depuis la nuit des temps dès l'instant où nous avons découvert la cuisson des galettes de céréales sur des pierres chauffées. Le four à pain le plus ancien connu remonte à 5000 ans en Mésopotamie…

Le pain symbole de survie, de communauté….et des liens très forts avec le pouvoir en place.
Denrée de première nécessité, parfois l'unique aliment en période de disette, le pain a été taxé très tôt dans l'histoire de France.

Au VIIe siècle, le roi Dagobert est la première autorité connue à faire usage de la taxation.
Le fameux Tour du Chat est obligatoire dans la construction des fours villageois au XIVème siècle sous le roi Charles VI : un espace plus ou moins grand est aménagé entre les murs du four et ceux des maisons alentours par crainte du feu.

De même en1719 il est interdit de cuire son pain chez soi.
La Révolution de 1793 s'empare du symbole avec le « Pain de l'Egalité ».

Napoléon et bien d'autres Politiques vont s'y intéresser…
Au XVIIIe siècle, le pain constitue 90 % de la nourriture française. On en consomme jusqu'à un kilo et demi par jour : le pain blanc, signe de pureté et d'élégance, pour les bourgeois et les aristocrates, et le pain brun pour les autres, voire très noir pour les pauvres.

Les premiers fours étaient souvent creusés dans le sol ou construits en pierre, comme en témoignent les vestiges retrouvés dans les cités romaines. Ces installations étaient conçues pour conserver la chaleur et garantir une cuisson régulière.

Au Moyen Âge, les fours communautaires se multiplièrent, devenant des lieux de rassemblement où les habitants apportaient leur pâte à cuire.
Nécessité pratique mais aussi moment de partage, d'entraide : les familles se succédaient pour cuire leur pâte en respectant un tour de rôle, échangeaient des nouvelles.

On cuisait pour la semaine, la quinzaine, parfois plus, des gros pains, miches ou boules, chargés de mie sous une grosse croûte afin d'assurer la plus longue conservation possible.

Les villageois devaient marquer leur pain en indiquant le jour du dépôt. Le responsable du four, le fournier ou baliste, acceptait de faire cuire à la porte du four les tartes et les plats des clientes.. Le four était au cœur de la vie sociale.

Ce qui reste du «four vieil» de Vallabrix route de Masmolène.(propriété privée) .Au 16ème-17ème siècle il était au centre du village avec la fontaine et le lavoir plus bas.

Comme dans les autres villages, notre four a d'abord été un four seigneurial avec droits de banalité. Ces droits seront abandonnés rapidement à la Communauté.
En effet dans des délibérations du 17ème siècle, les consuls nomment le tenancier du four et signent le bail. Appelé «four vieil» dans les textes, notre four avait un étage.

Les consuls de 1682 à 1783 s'y réunissaient, profitant de sa chaleur, mais aussi manifestant un certain cérémonial. Le symbole du pain était associé au symbole du pouvoir.

Thomas Platter nous raconte les pratiques de la fin du 16ème siècle : « ….c'est à la maison qu'on pétrit la pâte pour le pain ; on y met une marque et on l'apporte au boulanger ; on attend que soit achevée la cuisson, afin que ce personnage ne puisse rien garder pour soi de pâte ni de pain ; car la confiance mutuelle ne règne pas dans cette affaire » (p282).

A cette époque les blés d'Uzès passaient pour être les meilleurs. (Emmanuel Le Roy Ladurie Le voyage de Thomas Platter II édit. Fayard)

Des travaux récents nous révèlent l'intérieur du four ou ce qui en reste. Chainage d'angle, traces d'une fenêtre à l'étage, belle voute (le four ?)….

De l'ouvrage soigné, un bâti fignolé, nos moellons à bâtir de notre carrière…des modifications probablement au 20ème siècle (escalier, encadrement en ciment …) .

Au 19ème siècle, dans les villages, la frontière entre boulangerie, entreprise privée, et le fermage du four communal devient floue.

Déjà en 1830, chez nous, un four privé appartenant au sieur Guiraud enlève 1/3 du fournage du four communal ce qui occasionne une perte de revenus au baliste le sieur Aubert.

La commune lui allouera une indemnité compensatoire.
En 1835 c'est le sieur Aubert qui a un four privé, peut-être celui du Plan Du Four, construit contre le mur du fort ou en face, quant au lieu, les archives et les mémoires sont défaillantes.

Construit sur un terrain communal sans autorisation! Mais à cette date nous avons encore un baliste le sieur Agniel et ses deux ouvriers donc nous avons un four communal, le four-viel ou un autre ?.

Les élus municipaux se réunissent chez le maire en attendant la construction de notre première mairie, « la Maison Ronde ». Les élus vont refuser la démolition de ce four privé, démolition pourtant accordée par le préfet, et vont diminuer la redevance du sieur Agniel.

En 1772-1773, le fournier-baliste doit aussi contre salaire prendre en charge les cochons des villageois ou prendre un berger.
Ces bêtes vagabondent et causent des dégradations dans les champs de blés et dans une pépinière de jeunes oliviers : les villageois donneront 2sols 6 deniers par cochon par mois, pendant 9 mois, 3 sols les 3 mois d'été, 5 sols par truie allaitante—pour les cochons à tuer, gratuit du 11 octobre au dernier jour de carnaval et une amende de 5 sols pour les gens qui laissent vagabonder leurs bêtes…
Les porcs vont ainsi nettoyer, désherber les chênaies.

En 1789 le baliste est autorisé à prendre dans la garrigue du »bois broussailleux ».

En 1861 le four communal de Vallabrix est à reconstruire, presque hors d'usage : les travaux coûteront 2162frs. Le maçon est de St Quentin, M Fillioux et l'architecte M Chabanon. Trois ans après la facture n'est pas réglée, il manque 196 frs. Un architecte est nécessaire pour garantir la sécurité.

La cuisson du pain se fait par contrat d'affermage. Ce système va perdurer au moins jusqu'en 1924 chez nous. En 1866 on attribue la ferme du four communal à un adjudicataire (le fournier ou baliste) avec un contrat pour quatre ans, et non plus deux ans, paiement en deux fois à verser au receveur municipal de Vallabrix.

L'adjudicataire est tenu de cuire deux jours par semaine, le jeudi et le vendredi après être allé chercher la pâte chez l'habitant. Il doit rapporter le pain cuit au domicile du client.

Son tarif est indiqué : un pain pour lui contre 30 pains cuits ou 1kg contre 30 kg au choix des habitants. (En 1789 son tarif était différent : 8 gros pains contre 50, mais possibilité de faire des petits pains d'une livre : les gouts évoluent !!) Il peut vendre les pains qui lui restent aux personnes qui ne cultivent pas de blé ou qui préfèrent vendre leur récolte. Il doit fournir une caution et est responsable de tout dommage advenu aux fournées ou aux locaux. La commune lui fournit 3000 fagots de bois.

Déjà il est possible de payer son pain en farine donc l'adjudicataire avait toujours la possibilité de pétrir lui-même ou avec un commis.

En 1876, il est urgent de changer diverses clauses du cahier des charges : en particulier les habitants peuvent toujours payer en pain (1 contre 30 ou 1kg contre 30 kg) mais ils peuvent par voie d'abonnement de 3 ou 6 mois, payer en argent : 3 francs par tête pour les plus de 12 ans, 1,50 francs pour les 10-12 ans, gratuit en dessous.
De l'argent à cette période rentre donc dans les foyers, artisans, ouvriers, les temps changent !!

Patrice François le 24 décembre 1876 remportera l'adjudication pour quatre ans et pour 310 frs l'an. Affiches « en lieu et époques voulus » ont prévenu de l'adjudication qui s'est faite au plus offrant avec une mise à prix à 250 frs. Donc plusieurs candidats se sont manifestés.
En fait, le fermier du four communal des siècles précédents s'était transformé au fil du temps en boulanger.

Jusqu'en 1901 la commune fournit 3000 fagots par an pour le four. Puis de 1907 à 1911 on ne parle dans les PV municipaux que de 400 fagots pour les besoins de l'administration municipale (mairie, école).

Pendant la guerre de 1914 et jusqu'en 1924 le four reprendra du service (« avec conditions de ne pas mettre de substances dégageant de mauvaises odeurs »), mais chacun apportera son bois.

En 1924 l'adjudication se fait à 40 frs pour un an….au lieu des 300 à400 frs un demi-siècle avant.
Des boulangeries se sont installées à Vallabrix et celles des environs livrent du pain, les routes étant plus praticables. Marius Bouchet en 1901 était notre boulanger. Faustin Gouffet dans son ouvrage sur Vallabrix nous donne quelques noms de boulangers : Mrs Robert, Bouchet, Basile Pascal et Marius Pascal… Il est certain que des boulangeries existaient sur notre commune en 1883 à côté de l'activité du four communal comme le montre le résumé du conseil municipal qui suit.

« L'arrêté communal du 23 août 1883 interpelle nos boulangers et détaillants de pain. Des plaintes fondées démontrent que le prix de vente du pain est trop élevé. Ils sont mis en demeure de se conformer à la taxe officielle. Un bulletin de taxe est à récupérer à la mairie et doit être affiché dans leurs boutiques à un endroit le plus visible pour le client ». Le tampon officiel de la mairie indique encore le nom ancien de la commune : « Vallabris ».

Et la baguette détrônera la boule ou la miche. Quand ? Sous Napoléon III, sous la 3ème République ? Petit à petit…De façon plus certaine, on parle de baguette en 1904 dans un manuel de boulangerie.

D'une longueur de 80 cm et d'un poids de 250 g, cette baguette se diffuse dans toute la France entre les deux guerres mondiales, après le vote d'une loi interdisant aux boulangers de travailler avant 4 heures du matin, ce qui ne leur laisse plus le temps de façonner la boule traditionnelle….

« Les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain » sont inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France le 23 novembre 2018 et au patrimoine culturel immatériel l'UNESCO le 30 novembre 2022.
Bernadette Voisin-Escoffier

NOUVEAU

MAISON D'HÔTES
LES 3 CONTES

Anne et Christophe Conte ont acquis la maison en face la mairie en septembre 2024. Ils ont aménagé eux-mêmes 4 chambres d'hôtes avec tout le confort qu'ils proposent à des prix modérés.
Leur activité a démarré en juin 2024, et déjà en été, ils sont complets.
Ils apprécient le village et la région et ont de bon retour de leurs hôtes.
Nous leur souhaitons de réussir dans cette belle aventure .

contact@les3contes.fr
www.les3contes.fr
@les.3.contes
06 19 37 66 53

NOUVEAU

STUDIO D'ENREGISTREMENT
D.O.M.A

Le studio D.O.M.A (Debout Ou Même Assis)a pour vocation d'enregistrer toutes formes de musiques actuelles, jazz ou classique.
Le studio propose une approche alliant le meilleur de l'analogique au meilleur du numérique!
Le studio travaille régulièrement avec deux ingénieurs son, l'un habitant de Vallabrix, l'autre à Saint Quentin La Poterie, on reste en famille!!!
Le studio propose un parc de micros honorable, dispose d'un backline intéressant, avec notamment un nouveau venu hors du commun: un piano de concert Steinway B de 1905 fabriqué à Hambourg. Celui-ci devrait attirer du beau monde à Vallabrix.

contact@domamusic.studio
www.domamusic.studio
@domamusicstudio
06 78 94 94 06

La Gazette de Vallabrix

Maryse Frammery - Odile Pernin-Vidal - Bernard Rieu - Dominique Stoffels - Marie-Hélène Vaux - infographie: Julie Durand